

#156

JUIN
2022

saintparresauxterres.fr



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres

BUDGET 2022



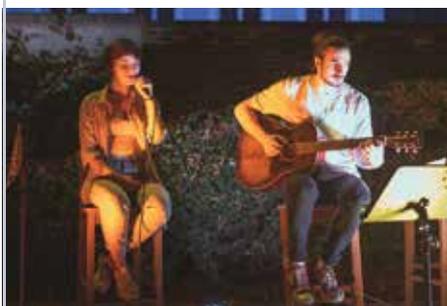
FÊTE DE LA NATURE

Mieux connaître la biodiversité



FÊTE DE LA MUSIQUE

Concerts des
24 et 25 juin



FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Un beau programme
pour la Fête nationale



**CUIR
CENTER**

Du 22 juin au 19 juillet

**LES
SOLDDES**



Photo : Studio des Plantes - Photo non contractuelle. BEY. RCS Paris 8.306.986.416

**VOTRE CANAPÉ CUIR OU TISSU
DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT***

* Sur modèles signalés, dans la limite des quantités disponibles. Voir conditions de mise à disposition en magasin.

Aire des Moissons - **ST PARRÉS AUX TERTRES** à côté de **MAXI LITERIE**
LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS

UN PRINTEMPS ANIMÉ

Jack HIRTZIG, Maire



Chères Patrociennes et chers Patrociens,

L'heure est grave en raison du **conflit en Ukraine** et de ses conséquences sur nos vies quotidiennes. Saint Parres a œuvré pour soutenir ce pays en guerre grâce à **vos nombreux dons**. La commune a également **mis un logement à disposition d'une famille de réfugiés** afin de permettre à cette mère et à ses enfants de préparer leur vie future en France. **La hausse des prix** est globale et ampute notre pouvoir d'achat, les factures d'énergie augmentent. L'équipe municipale est donc attentive à **modérer les dépenses, faire toutes les économies possibles et ne pas toucher aux recettes**.

Je tiens à revenir sur les **élections présidentielles**. Alors que le taux d'abstention a atteint son niveau national le plus élevé lors de cette élection (26,31%), ce taux n'était que de 21,18% à Saint Parres. Nous avons cru bon de regrouper tous les bureaux sur le même lieu et je crois que cette expérimentation est concluante. Merci à tous les agents qui

ont œuvré pour que tout se passe bien (je pense surtout à la gestion des procurations jusqu'à la dernière minute !). **Bientôt auront lieu les élections législatives**. J'espère que les citoyens se mobiliseront.

Le mois d'avril a également été celui de la célébration des 10 ans de la crèche Rigolo comme la vie. Cette expérience prouve que les intérêts publics et privés peuvent se conjuguer dans l'intérêt général. Merci à Mme BERNIER, directrice de la crèche, à M. MOCQUERY, adjoint administratif à la mairie, ainsi qu'aux différents partenaires, qui ont su faire de cet anniversaire un magnifique moment.

Je tiens également à remercier l'UNRPA d'avoir embelli la commune **en décorant les ronds-points sur le thème de Pâques** et les habitants de **la rue Paul Lafargue** qui ont apporté leur contribution au projet de réfection de leur rue. **Les travaux ont commencé** et sont en bonne voie ...

En mai a eu lieu la 2^{ème} édition de **la Fête de la Nature**, devenue un temps fort de l'animation de notre commune. Merci à tous les partenaires et bénévoles qui ont participé à cette belle manifestation. **Le mois de juin, quant à lui, sera placé sous le signe de la musique avec la Fête de la Musique le 20 juin et les concerts des 24 et 25 juin.**

L'été approche, bientôt vous allez prendre un repos bien mérité. J'ai **une pensée pour les agriculteurs** : j'espère que les conditions climatiques leur permettront d'obtenir une récolte convenable. Dès à présent, le service Jeunesse est au travail pour **proposer de belles vacances à nos enfants**.

L'équipe municipale et les agents sont toujours au travail dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été!

DANS LE RETRO

- Cérémonies patriotiques
- Les 10 ans de la crèche
- Fête de la nature

4

TRAVAUX

- Rue Paul Lafargue

9

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Résultats des élections
- Taxe sur les ordures ménagères

10

DOSSIER

- Budget 2022

14

JEUNESSE

- Les accueils de loisirs du printemps
- Inscriptions aux accueils d'été
- Inscriptions périscolaire

20

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Solidarité avec l'Ukraine
- Plan canicule

22

AGENDA ET CALENDRIER

25

CULTURE

- La bibliothèque

28

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Bien vivre ensemble
- Un nid pour deux

30

ZOOM SUR

- Olivier TALLEMET

34

ÉCONOMIE/EMPLOI

- Nouveaux ostéopathes

36

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

37

POUR SE DIVERTIR

40

TRIBUNE LIBRE

48

INFOS PRATIQUES

49

LE PATROCIEN

Responsable de la publication : Magali CHABROL

Editeur : Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité : Sylvie CHAUVIER

Conception : SYSCOM (03 25 75 79 92) 6, rue Archimède 10600 La Chapelle Saint Luc www.agence-syscom.com

Impression : LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70) 10, avenue des Tirverts 10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution : Adrexo

Bulletin imprimé sur du papier recyclé NAUTILIS



Saint-Parres

SE SOUVIENT ...

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars. Cette année était célébré le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



**COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**



Le 21 avril, la commune a rendu hommage à l'ensemble des victimes et des héros de la Déportation de la Seconde Guerre mondiale.



Anniversaire des 10 ANS DE LA CRÈCHE

« ON S'ÉTAIT DIT RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS »

Une décennie après, c'est fait ! Le mercredi 4 avril 2022 ont été célébrés les 10 ans de la crèche inter-entreprises *Rigolo comme la vie*, structure unique dans le département puisqu'elle est issue d'un partenariat public-privé.

A cette occasion, la commune (10 berceaux) et ses deux partenaires, le centre commercial *Leclerc*, représenté par M. LE HEN (10 berceaux), et l'entreprise *Festilight*, représentée par M. MAROILLEY (5 berceaux), avaient invité plus de 120 personnes. Parmi elles étaient présents M. OBRY, directeur de *Rigolo comme la vie*, et son équipe, M. RODRIGUES, directeur de la CAF, Mme PHILIPPON et M. DE LA HAMAYDE, vice-présidents du conseil départemental de l'Aube, venus au nom du président, M. PICHERY. Ces personnalités et les nombreux parents ont participé aux festivités préparées de longue date par Mme BERNIER, directrice de la crèche, et M. MOCQUERY, adjoint administratif à la mairie, en collaboration avec les partenaires.

Les invités ont bénéficié de nombreuses animations dont une visite de la crèche, un quizz et un photobooth. Ils ont également visionné des films, dont un réalisé par Loïs GRIMAL, directeur du centre de loisirs municipal, mettant en scène les parents et leurs enfants. Les moyens audiovisuels ont été fournis par l'entreprise *Festilight*. Après les discours d'usage, suivis par un auditoire attentif, la soirée s'est terminée par un copieux buffet préparé par le centre *Leclerc*. Celui-ci fut très apprécié des invités. Le gâteau d'anniversaire, notamment, a su ravir les petits.

Pour rappel, en 2012, la crèche avait été initiée par Jack HIRTZIG, à l'époque adjoint au maire en charge de la Jeunesse, soutenu dans ce projet par le maire, Colette ROTA. Plus de 300 enfants l'ont fréquentée depuis son ouverture.

Un vrai succès pour cette première décennie d'existence ...



FÊTE DE LA NATURE

SAINT PARRÉS DE PLUS EN PLUS NATURE !

La **Fête de la Nature** est un événement qui a vocation à s'installer dans le paysage des manifestations patrocliennes. En 2022, elle s'est placée au cœur de notre cité et a offert un programme varié et gratuit qui a incité le public à venir en nombre.

Les jeudi 19 et vendredi 20 mai, 260 élèves du groupe scolaire Brossolette-Ferry (de la maternelle à l'élémentaire) et 60 enfants de l'école privée Sainte-Marie ont participé à diverses animations et découvert la vie palpitante des batraciens, des poissons d'eau douce, des petits invertébrés, des oiseaux et des hérissons. Ils ont appris à reconnaître les empreintes et à déchiffrer les paysages et ont écouté Tatiana MOULA-STAHLI, employée de la bibliothèque, raconter de belles histoires sur les animaux. Ces ateliers venaient **en complément des activités déjà effectuées en classe avec le CPIE Sud Champagne.**

Les adultes n'ont pas été en reste puisque la Fête de la Nature s'est poursuivie le dimanche

22 mai, de 10h à 18h. Guidées par Jean-François GIRARDIN et Denis MARTZEL, conseillers municipaux, deux randonnées au départ de la Tuilerie ont permis aux marcheurs, sur un circuit d'environ 4 km, de **découvrir la vallée de la Barse**. Le conservateur du site Natura 2000 a également proposé **trois sorties dans le marais de Villechétif**. Par ailleurs, **les stands installés à la Tuilerie** donnaient la possibilité au public d'admirer les œuvres de **Jean-Pierre GACHIGNARD, peintre animalier local**, de voter pour le **concours photos** géré par l'*association du Patrimoine*, de préparer de futures **visites ou sorties au muséum d'histoire naturelle de Troyes ou aux lacs du Parc de la Forêt d'Orient**, de tout connaître sur les **zones Natura 2000**, d'apprendre à utiliser son smartphone pour **enregistrer des données naturalistes**, de découvrir **l'éco-pâturage, les oiseaux et les pigeons voyageurs** ainsi que la **numérisation des paysages**. Sans oublier de déguster de délicieuses crêpes préparées par le *Comité des fêtes* !



➤ RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTOS "OBJECTIF : NATURE PATROCLIENNE"

Dans le cadre de la Fête de la Nature, un concours photos avait été organisé par la commune et l'association du Patrimoine. **Le but était de faire connaître la biodiversité patroclienne** pour inciter les amateurs de nature à être acteurs des actions de sciences participatives.

Regarder ce qui nous entoure à la recherche d'un beau cliché à prendre, c'est une façon de partir à la découverte de toute la beauté qui se cache parfois à nos pieds, à côté de nous, dans notre environnement quotidien et de le révéler aux autres. **On ne protège jamais aussi bien quelque chose que quand on l'admire, l'aime et le respecte... et la nature a grand besoin qu'on la protège.**

23 personnes ont participé à ce concours, 43 photos ont été soumises au jury constitué de 5 personnes (photographes amateurs éclairés, un agent de l'Office français de la biodiversité, conseillers municipaux chargés de la culture ou de l'environnement, une représentante de l'association du Patrimoine, un professionnel de la photo en agence de communication).

LES LAURÉATS SONT :

CATÉGORIE ADULTES

- Prix du jury dans la thématique « Faune sauvage » : **Alain FASENTIEUX** pour son cliché « *Mésange acrobate* » (1)
- Prix du jury dans la thématique « Flore sauvage » : **Séverine CASAGRANDE** pour son cliché « *Cardamine des prés* » (2)
- Prix du jury dans la thématique « Paysage » : **Corinne MARTIN** pour son cliché « *Paysage dansant* » (3).

CATÉGORIE JEUNES

- Prix du jury : **Charly BRILA** pour son cliché « *Voyage en macroscopie* » (4).

Le **prix du public** a été attribué, toutes catégories et toutes thématiques confondues, à Nicolas MADIOT pour sa photographie intitulée « *Plumer le tournesol* » (5).

Les lots ont été remis aux gagnants lors de la clôture de la Fête de la Nature, le 22 mai.



UNE CHASSE AUX OEUFS

tant attendue !

Cela faisait deux années que les familles attendaient ce moment ... en ce **dimanche de Pâques 2022**, les enfants ont de nouveau été autorisés à participer à **la traditionnelle chasse aux œufs patroclienne**.

Toute la matinée, au square Arnaud Beltrame, le maire, Jack HIRTZIG, le conseiller délégué au CMJ, Ludovic CRÉTÉ, et plusieurs membres du conseil municipal ont aidé les plus jeunes à mener leurs recherches. De nombreux chocolats et surtout, deux grands lapins « rieurs » étaient à trouver.

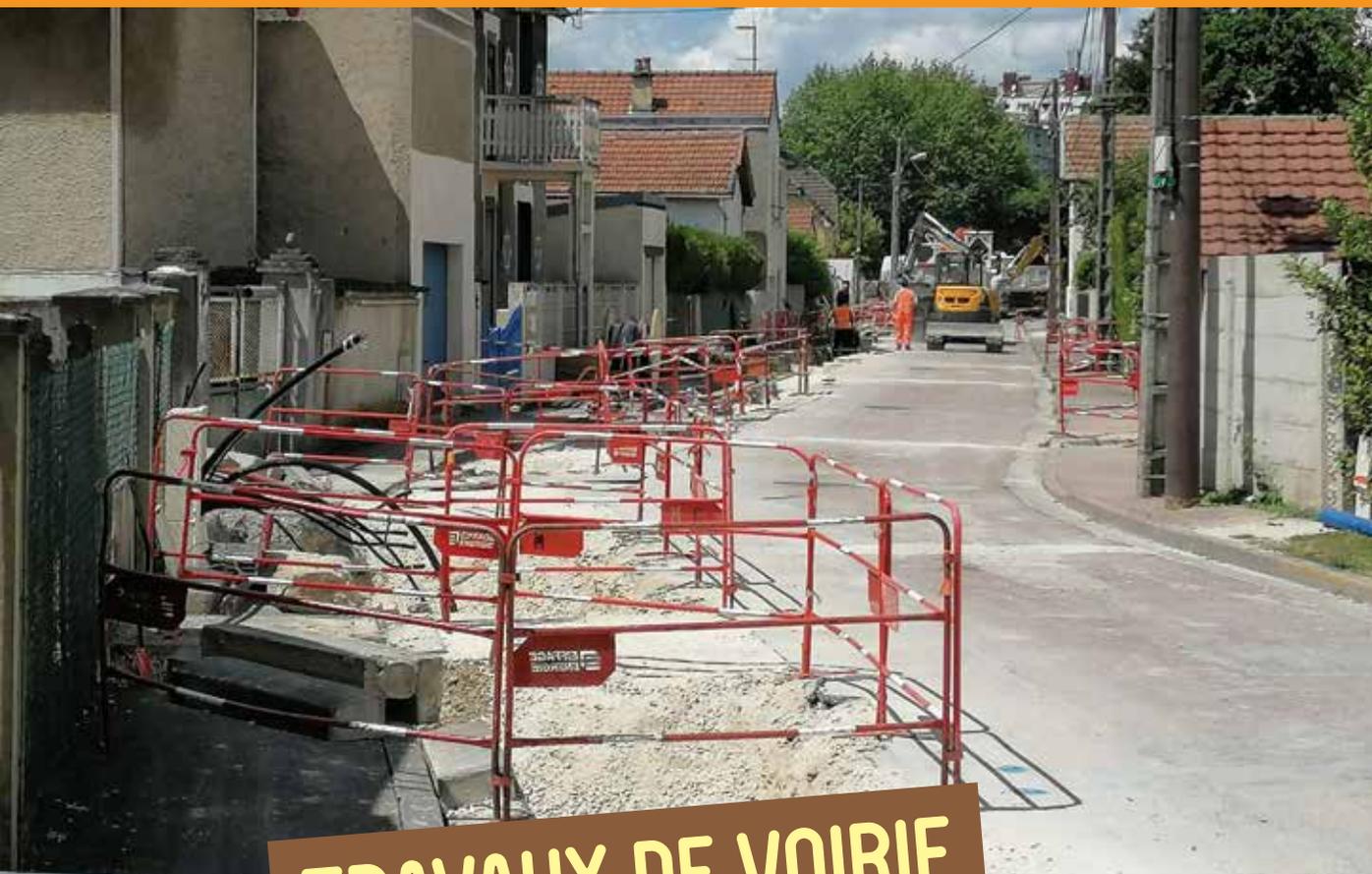
Cette chasse aux œufs, brillamment organisée par les élus du conseil municipal jeunes, a ravi les 150 enfants qui y ont participé.



> REPAIR CAFÉ

60 KG DE DÉCHETS ÉVITÉS !

68 personnes sont venues le samedi 21 mai à la salle Deterre Chevalier pour remettre en état, avec l'aide des bénévoles du Repair Café de l'Aube, leurs objets abîmés. Grâce à l'association, elles ont pu réparer 50 objets (surtout de l'électroménager) au lieu de les jeter, ce qui a permis d'éviter la production de 60 kg de déchets. Une belle action écocitoyenne et solidaire



TRAVAUX DE VOIRIE

POUR L'AMÉNAGEMENT

DE LA RUE PAUL LAFARGUE

La commune s'engage cette année à réaliser des **travaux de voirie pour l'aménagement de la rue Paul Lafargue**. Ils ont démarré le 19 avril dernier et dureront quelques mois.

Ces travaux consistent à effectuer :

- l'enfouissement de tous les réseaux d'électricité, des télécommunications et de l'éclairage public

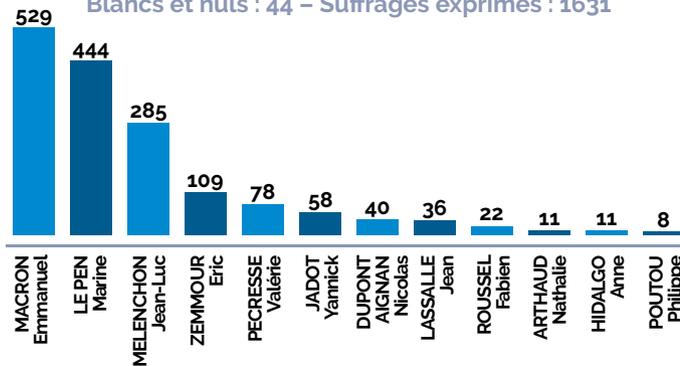
- la réfection de la conduite d'eau potable
- la réalisation de trottoirs PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- la réfection de la chaussée

Afin que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions, **la rue Edouard Vaillant, parallèle à la rue Paul Lafargue, est ouverte aux usagers dans les deux sens de circulation pendant le temps des travaux.**

> LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DANS LA COMMUNE

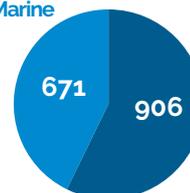
Les élections présidentielles ont eu lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

1^{er} tour : 2125 électeurs – 1675 votants
Blancs et nuls : 44 – Suffrages exprimés : 1631



2^{ème} tour : 2125 électeurs
1686 votants
Blancs et nuls : 109
Suffrages exprimés : 1577

LE PEN Marine



MACRON Emmanuel

Séance du conseil

DU 5 AVRIL 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. Il fait apparaître un résultat global de clôture de 1 245 516,86€, composé d'un déficit global d'exercice 2021 de 470 640,39€ et d'une reprise des résultats de l'exercice 2020 de 1 716 157,25€.

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2021 présenté par M. Adrien NIEUWMUNSTER, 1^{er} adjoint au maire, qui fait apparaître un résultat de 1 245 516,86€ soit un excédent de fonctionnement de 695 887,44€ et un excédent d'investissement de 549 629,42€. Après prise en compte des restes à réaliser dépenses et recettes d'un solde de 506 779€, le résultat net est de 738 737,86€.

DÉCIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au budget primitif 2022 comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté : 695 887,44€
- Excédent d'investissement reporté : 549 629,42€

VOTE les taux d'imposition locaux pour 2022 comme suit :

- 40,77% Taxe sur le foncier bâti
- 21,38% Taxe sur le foncier non bâti

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 5 348 248€, soit 3 699 524€ en section de fonctionnement et 1 648 724€ en section d'investissement.

Questions diverses :

- Monsieur FRANÇOIS demande si de nombreux bénévoles se sont manifestés pour les travaux de réfection envisagés dans l'ancien appartement de Mme BLUM sis 9, rue Pierre Brossolette (objectif : loger des ressortissants ukrainiens déplacés). Monsieur DAUTREVAUX explique que le projet est mis de côté pour le moment compte tenu des difficultés rencontrées (peu de bénévoles et importance des travaux à prévoir).
- Mme CARTIER demande si des enfants de ressortissants ukrainiens sont scolarisés dans la commune : M. DAUTREVAUX lui répond qu'une petite fille est effectivement scolarisée en grande section de maternelle.

Séance du conseil

DU 19 MAI 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE, dans le cadre des accueils de loisirs communaux, d'organiser un séjour vélo itinérant autour des grands lacs de la forêt d'Orient, du lundi 18 au jeudi 21 juillet 2022 inclus, pour les enfants âgés de 11 ans (révolus) à 17 ans inclus, **D'APPROUVER** le règlement du séjour et de **FIXER** les tarifs.

DÉCIDE, dans le cadre des accueils de loisirs communaux, d'organiser un séjour à Saint Hilaire de Riez (Vendée), du dimanche 31 juillet au jeudi 4 août 2022 inclus, pour les enfants âgés de 10 ans (révolus) à 17 ans inclus, **D'APPROUVER** le règlement du séjour et de **FIXER** les tarifs.

APPROUVE le règlement intérieur du restaurant scolaire communal applicable à compter de la rentrée scolaire 2022-2023.

DÉCIDE de fixer les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque municipale à compter du 1^{er} juin 2022 comme suit :

- Lundi : 14h à 18h30 (4,5 heures)
- Mardi : Fermé
- Mercredi : 10h – 12h30 / 14h – 18h30 (7 heures)
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 14h à 18h30 (4,5 heures)
- Samedi : 10h à 12h30 (2,5 heures)

ORGANISE une manifestation culturelle le vendredi 24 (représentation musicale : groupe LéZirondelles) et le samedi 25 juin 2022 (représentation musicale : groupe Les Mains dans les Poches), **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer les contrats avec les groupes précités et **FIXE** les tarifs comme suit :

- 8 € par personne pour un spectacle ;
- 12 € par personne pour les

deux spectacles, à condition que la réservation soit faite simultanément ;

- gratuit pour les moins de 15 ans.

DÉCIDE de participer activement à la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée » afin de concourir à la création d'une entreprise à but d'emploi.

Pour mémoire, une seconde loi d'expérimentation datée de novembre 2020 (la première date de 2016) votée à l'unanimité a ouvert la possibilité de l'habilitation de 50 nouveaux territoires pour une nouvelle période de 5 ans, dont l'agglomération troyenne souhaite faire partie. [...]

Une délibération du conseil communautaire a précisé le territoire retenu par Troyes Champagne Métropole comprenant une partie urbaine et une partie rurale dont la commune de Saint Parres aux Tertres fait partie.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer avec le Syndicat mixte EPTB Grands Lacs la convention d'appui pour la four-niture et la pose de repères de crues.[...]

DÉCIDE d'admettre en non-valeur des produits devenus irrécouvrables concernant 3 redevables ayant fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire, pour un montant total de 3 577,54€ et **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6542, créances éteintes du budget 2022.

ACCORDE un don de 120 € à l'UNICEF pour participer à la collecte solidaire mise en place par l'ensemble des partenaires (*Rigolo comme la vie, Festilight, Leclerc* et la commune de Saint Parres aux Tertres) dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de la crèche « Les Petits Pas du Tertre » et **AUTORISE** le maire à faire le mandat pour verser le don *ad hoc*.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer une convention d'occupation à titre gracieux pour mettre à la disposition d'une famille ukrainienne déplacée un ancien logement de fonction d'instituteur jusqu'au mercredi 6 juillet 2022 et **AUTORISE** le maire ou son représentant, après accord express entre les parties, à signer le renouvellement de ladite convention (dans les mêmes conditions) à l'échéance précitée pour une nouvelle période de 6 mois maximum.

La guerre actuelle en Ukraine contraint bon nombre de ses ressortissants à quitter le pays : cette famille est hébergée par la commune à titre exceptionnel et transitoire afin de tenir compte de la détresse dans laquelle elle se trouve.

Questions diverses :

■ M. MARTZEL remonte la demande de personnes âgées qui souhaiteraient que des bancs soient installés dans le cimetière. M. LECLERCQ lui répond qu'il n'a pour le moment pas de budget prévu pour cela. Mmes PETIT et MERRAD indiquent qu'il y a déjà des bancs et un abri couvert dans le cimetière.

■ M. HIRTZIG sollicite ses collaborateurs pour assurer la tenue des bureaux de vote lors des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Vous sont présentés ici des résumés des comptes rendus des conseils municipaux. Les comptes rendus sont consultables en intégralité :

- sur Internet à l'adresse saintparresauxtertres.fr (rubrique La Mairie > Le conseil municipal)
- à la mairie de Saint Parres aux Tertres, 2 rue Henri Berthelot

TAXE

DES ORDURES MÉNAGÈRES

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ÉVOLUE DANS L'AGGLO

> QU'EST-CE QUE LA TEOM ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est payée tous les ans par tous les propriétaires dans le cadre des impôts locaux, en même temps que la taxe foncière.

> CE QUI CHANGE ...

Obligation a été faite aux collectivités d'harmoniser le mode de financement de leur compétence « gestion et collecte des déchets ménagers ». En réponse, Troyes Champagne Métropole a opté pour la **généralisation de la TEOM**, déjà très majoritairement appliquée par les communes de l'agglomération.

En 2022 : 1 taux unique
≠ 25 taux de taxe différents

$$\begin{array}{c} \text{€} \end{array} \times \begin{array}{c} \mathbf{11,5\%} \end{array} = \begin{array}{c} \text{€} \end{array}$$

50% de la valeur locative du logement* Taux unique de la TEOM Montant de la TEOM

*: base fiscale sur l'avis d'imposition

Objectifs de la TEOM à taux unique

- ▶ Harmoniser la politique tarifaire à l'échelle de l'agglomération
- ▶ Répondre solidairement à l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets
- ▶ Inscrire cette nouvelle disposition dans la démarche collective de réduction de nos déchets et de notre impact environnemental

+ Je trie mes déchets et - j'en produis
 = + Je maîtrise ma facture et - j'impacte la planète

Que finance-t-elle ?

100 % du service public des déchets ménagers



89 677 tonnes de déchets collectés-traités / valorisés



le ramassage des déchets effectué journalièrement par **92 agents**



7 déchèteries, 98 000 bacs
1163 conteneurs

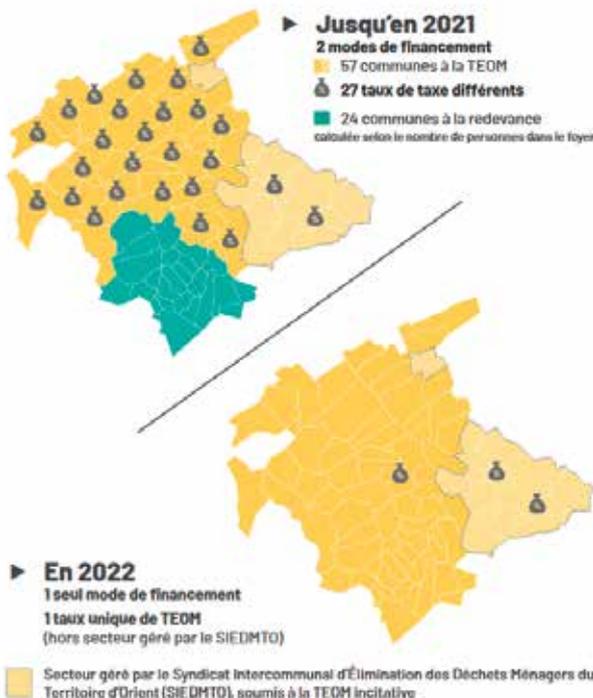


le compostage individuel ou collectif



des actions de prévention, etc.

Chiffres 2020



> RÉUNION PUBLIQUE LE 27 JUIN 2022

Une réunion d'information sur les risques de la délinquance et du vol par ruse aura lieu le **lundi 27 juin 2022, de 9h30 à 11h30, dans la salle des Conférences** (5, rue Pierre Brossolette). Elle sera animée par M. Yannick COLLARD, de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Aube.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous par téléphone auprès des services de la mairie (03 25 72 12 30) avant le vendredi 24 juin.

DES NOUVELLES DES AMBASSADEURS DE QUARTIER

Les ambassadeurs œuvrent pour créer du lien ! En effet, toute l'équipe du quartier Jaurès/Mésanges travaille activement à la **préparation de la fête des voisins**. Des informations concernant l'organisation de cette journée vous parviendront ultérieurement.

> CAMBRIOLAGES ... OUVREZ L'ŒIL !

La police municipale constate une **recrudescence des cambriolages** dans son secteur de surveillance.

Soyez vigilants, même en journée, et prévenez la police municipale ou la police nationale si vous constatez quelque chose de suspect.

Pour rappel, la police municipale est joignable au 06 75 21 42 06.



14, rue de la gare
10800 Buchères
Bureau : **03 25 73 19 73**
Fax : 03 25 41 99 65
contact@brm.fr
www.brm.fr



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

Compte ADMINISTRATIF 2021

CADRE LÉGAL :

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) dispose qu'une **présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif et au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en**

saisir les enjeux. Cette note est disponible à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.saintparresauxtertres.fr

Le compte administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité au cours de l'exercice 2021. Il rapproche les prévisions (autorisations) inscrites au budget (budget primitif +

décisions modificatives) des réalisations effectives, en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente donc **les résultats comptables de l'exercice.**

Le compte administratif se compose de deux sections : fonctionnement et investissement.

> SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est destiné à la gestion des affaires courantes.

LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT EST UN EXCÉDENT DE 149 416,59 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Charges à caractère général	909 498,15 €
Charges de personnel	1 767 334,06 €
Autres charges de gestion courante	158 463,15 €
Charges financières	54 334 €
Charges exceptionnelles	2 247,66 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 569,70 €
TOTAL	2 926 446,72 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Atténuation de charges	103 821,21 €
Produits des services, du domaine...	132 588,37 €
Impôts et taxes	2 476 973,19 €
Dotations et participations	335 983,63 €
Autres produits de gestion courante	15 080,72 €
Produits financiers	2 371,95 €
Produits exceptionnels	9 044,24 €
TOTAL	3 075 863,31 €

SPÉCIFICITÉS 2021 (fonctionnement) :

L'exercice 2021, tout comme l'exercice 2020, a été marqué par l'épidémie sanitaire de COVID-19 : les services n'ont pas fonctionné

normalement. Les chiffres 2021 tiennent compte de **cette situation de crise qui a grandement impacté le fonctionnement de l'ensemble des services et qui a nécessité les mêmes dépenses supplémentaires qu'en 2020.**

> SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement consiste en des projets d'achats ou de constructions faisant varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la commune.

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Opérations d'équipement	1 243 447,83 €
Dotations, fonds divers et réserves	9 259,62 €
Emprunts	227 189,52 €
Opérations patrimoniales	9 915,10 €
TOTAL	1 489 812,07 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021

Subventions d'investissement	387 567,08 €
Immobilisations corporelles	4 624,96 €
Dotations, fonds divers	433 078,25 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 569,70 €
Opérations patrimoniales	9 915,10 €
TOTAL	869 755,09 €

SPÉCIFICITÉS 2021 :

Malgré le contexte délicat, la collectivité a su investir sans avoir recours à l'emprunt pour financer :

- les travaux de réfection, d'enfouissement des réseaux et de renforcement de l'éclairage public dans les rues Saint-Patrocle et de la Nagère

- les travaux d'installation d'un nouveau colombarium au cimetière communal
- l'étude pour la pose de panneaux photovoltaïques
- l'acquisition d'un tracteur pour l'entretien des espaces verts communaux

RÉSULTAT DE CLÔTURE :

L'exercice 2021 fait apparaître un déficit global de 470 640,39 €.

L'exécution du budget de l'exercice 2021 fait apparaître un résultat cumulé de :

- 2 926 446,72 € en dépenses de fonctionnement
- 3 622 334,16 € en recettes de fonctionnement

Soit un excédent global de 695 887,44 € en fonctionnement

- 2 230 076,07 € en dépenses d'investissement
- 2 272 926,49 € en recettes d'investissement

Soit un excédent global de 42 850,42 € en investissement.

Le résultat net de clôture s'élève pour les 2 sections (fonctionnement et investissement) à 738 737,86 €, restes à réaliser 2021 (R.A.R.) et reports excédentaires de l'exercice 2020 compris.

BUDGET PRIMITIF 2022

CADRE LÉGAL

Le budget primitif (BP) retrace les dépenses et les recettes autorisées et prévues pour l'année 2022.

Il a été établi avec la volonté de :

- **maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services** tout en tenant compte de l'inflation conséquente d'ores et déjà subie et encore attendue et des hausses de coûts des carburants et fluides énergétiques (conséquences notamment du conflit actuel en Ukraine)
- **contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt** pour les gros investissements (pas d'emprunts prévus dans le BP 2022)
- **ne pas impacter le contribuable patroclien en maintenant les mêmes taux qu'en 2021** de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés

non bâties. Sur le BP 2022, la **participation des contribuables locaux** évaluée en fonction des recettes prévisionnelles réelles 2022 **représente 65,71 % du montant des recettes de fonctionnement.**

LE VOTE D'UN BUDGET COMMUNAL RÉPOND À CERTAINS PRINCIPES :

1. Le budget est voté pour l'année civile.

2. La commune compte 3 budgets différents :

- **Le budget général** retrace de nombreuses activités communales (administration, entretien des bâtiments et des équipements, activités périscolaires, restauration scolaire, places en crèche...). Il est financé essentiellement par les dotations de l'État et de TCM, les impôts locaux, les autres taxes et les produits du domaine.

- **Le budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).** Les dépenses d'aides sociales sont financées par une subvention communale et le reversement d'un tiers du produit des concessions délivrées au cimetière communal. Ce budget est constitué uniquement d'une section de fonctionnement (pas d'investissement). **Il s'élève à 23 622 €.**

- **Le budget de la Caisse des écoles** (dépenses scolaires : fournitures, dépenses de transport et sorties ...) est financé par une subvention de la commune. **Il s'élève à 66 851 €.**

3. Chaque budget doit être équilibré en fonctionnement et en investissement.

4. Chaque budget doit dégager des ressources suffisantes à son fonctionnement (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

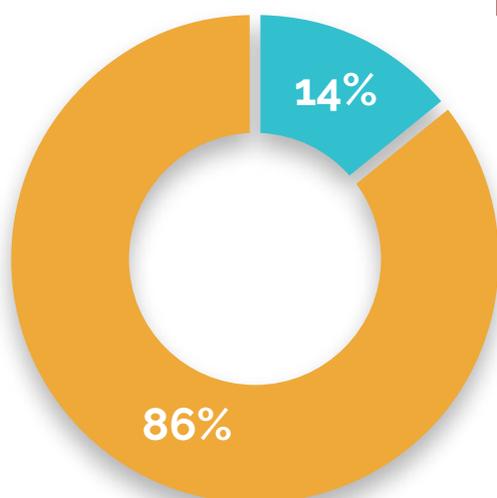
Le budget d'investissement prépare l'avenir : projets d'achats ou de constructions à moyen ou long terme qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine communal.

Les dépenses d'investissement inscrites au BP 2022 s'élèvent à 1 648 724 € et correspondent aux programmes suivants : acquisition de terrains, travaux de voirie/révision PLU (travaux de requalification de la rue Paul Lafargue et poursuite de la révision n°4 du Plan Local d'Urbanisme), travaux dans les bâtiments communaux, acquisition de gros matériel, subventions d'équipement pour dépenses d'éclairage public et enfouissement des réseaux - feux tricolores (enfouissement des réseaux et renforcement de l'éclairage public dans la rue Paul Lafargue), construction et extension de réseaux, construction d'un bâtiment périscolaire, acquisition de matériel informatique pour les différents services, travaux au cimetière, travaux d'installations photovoltaïques sur l'espace Pascale Paradis, dispositifs de vidéoprotection (extension du système actuel et renouvellement de l'existant).

Les recettes d'investissement pour 2022 sont évaluées à 1 648 724 € et sont constituées de l'autofinancement communal, du FCTVA, de la taxe d'aménagement, de subventions, du produit des amortissements des subventions d'équipement, de la reprise de l'excédent antérieur reporté et des restes à réaliser en recettes de 2021.

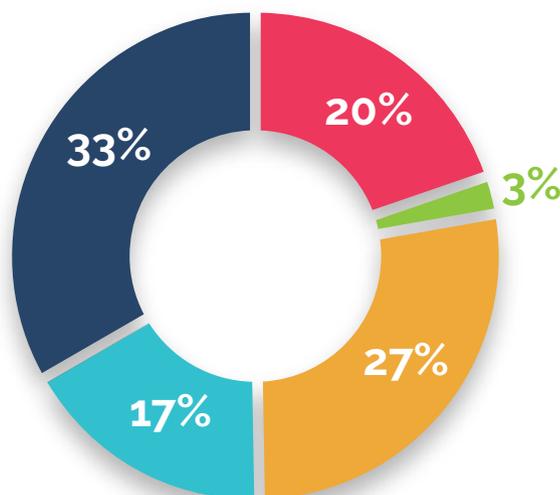
> INVESTISSEMENT

DÉPENSES



Remboursement d'emprunts	234 000 €
Dépenses d'équipement	1 414 724 €

RECETTES



Dotations fonds divers & réserves (sauf 1068)	325 258 €
Opérations d'ordre entre sections	45 462 €
Virement de la section de fonctionnement	450 000 €
Subventions d'investissement	278 375 €
Excédent d'investissement reporté	549 629 €

EMPRUNTS GARANTIS :

Capital restant dû au 31/12/2021 :
342 610,03 €

> ENDETTEMENT

Annuité 2022	278 898,86 €
Intérêts	45 627,30 €
Capital	233 271,56 €
Capital restant dû :	1 807 375,01 €
Ratio dette/habitant	562 €
Ratio annuité/habitant	86,72 €
Nombre d'habitants au 01/01/2021	3 216 habitants

> SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est destiné à la gestion des affaires courantes de la commune.

Les dépenses de fonctionnement inscrites au BP 2022 s'élèvent à 3 699 524 € et comprennent les charges à caractère général (entretien et consommation des bâtiments, fournitures diverses, etc.), les charges de personnel, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts ...

Les recettes de fonctionnement pour 2022 sont évaluées à 3 699 524 € et correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, accueils de loisirs, concessions cimetière ...), des impôts directs locaux, des dotations versées par l'État, des subventions diverses, des autres taxes ...

La différence entre le total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement : c'est la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt. **Il s'élève à 450 000 €.**

SPÉCIFICITÉS 2022 DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

- **Impact sur les exercices 2020 et 2021 de la crise sanitaire de COVID : le BP 2022 a de nouveau été essentiellement bâti sur le réalisé 2019** car les réalisés 2020 et 2021 ne sont pas significatifs d'un fonctionnement normal des services.

- Compte-tenu de la guerre actuelle en Ukraine, il a fallu **tenir compte de l'inflation importante** annoncée ainsi que de **l'augmentation très élevée du coût du carburant et des fluides énergétiques**, entre autres.

- **La commune continue de faire face à une très forte diminution des dotations versées par l'État depuis plusieurs années.** En 2021, la commune a reçu 140 069 € de dotation globale de fonctionnement de la part de l'État et le produit annoncé pour 2022 est de 131 737 € (encore en diminution).

A noter qu'en 2009, ces dotations s'élevaient à 374 801 €, soit **une diminution de 64, 85 % en 13 ans.**

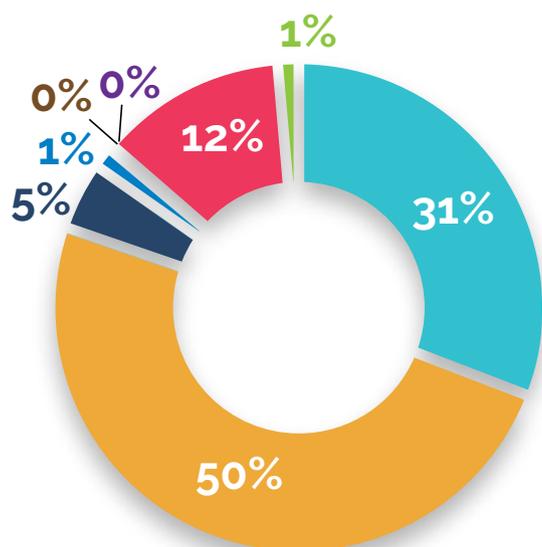
POUR MÉMOIRE :

En raison de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Les communes ne perçoivent plus le produit de cette taxe, qui est désormais perçue par l'État.

Chaque commune sera compensée de cette perte par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et par une fraction de frais de gestion de fiscalité locale encore perçus par l'État.

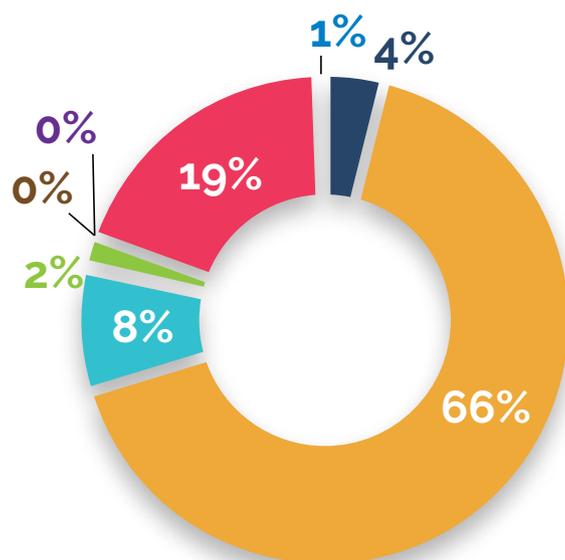
> FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



Charges à caractère général	1 149 862 €
Charges de personnel	1 827 500 €
Autres charges de gestion courante	166 000 €
Charges financières	45 700 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Charges exceptionnelles	5 000 €
Virement à la section d'investissement	450 000 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	45 462 €

RECETTES



Produits de gestion courante	152 650 €
Impôts et taxes	2 451 460 €
Dotations subventions et participations	299 277 €
Autres produits de gestion courante	10 000 €
Produits financiers	750 €
Atténuations de charges	70 000 €
Excédent antérieur reporté	695 887 €
Produits exceptionnels	19 500 €

ACCUEILS DE LOISIRS PRINTEMPS

DES VACANCES DE PRINTEMPS SPORTIVES

Les vacances d'avril étaient placées sous le signe du sport au centre de loisirs *Symp'art*.

> MATERNELLES

La première semaine, les petits se sont dépensés grâce aux **jeux de Womba Parc**. Ils ont également pris part à **des activités sur le thème des insectes et des fleurs** et au « grand jeu » de la « La fleur du sourire ». La semaine suivante, afin de favoriser la coopération, les enfants ont participé à des **jeux sportifs et parcours en équipe**. Ils ont également découvert **la ferme pédagogique de la Marque à Champ-sur-Barse**.

Les vacances se sont conclues par **des olympiades et une belle fête**.

> ÉLÉMENTAIRES

Les enfants ont eu le plaisir de retrouver plus de liberté car le protocole sanitaire n'exigeait plus de séparer les groupes. Les vacances ont débuté par **une sortie au château de Guédelon, dans l'Yonne**, durant laquelle les petits Patrocliens ont été plongés dans l'univers du Moyen Âge. Ils ont découvert cette époque à travers les métiers, le vocabulaire, les costumes ... Le jeudi 21 avril, ils se sont rendus à Échenilly où ils ont rencontré les jeunes des autres centres de loisirs dans le cadre de l'**Oval**

Cup. L'occasion pour eux de se faire de nouveaux amis et de découvrir **les valeurs du rugby**. Pour préparer cette journée, ils avaient fabriqué un totem symbolisant le fair play et mettant à l'honneur l'équipe féminine de rugby.

> ADOS

Du côté des ados, **les semaines ont été bien occupées** entre sortie au complexe *Family Space*, capoeira, football au stade, Segway, tournoi, *Oval Cup*, jeu de piste dans Saint Parres ...

Les jeunes pourront retrouver les accueils de loisirs du 11 juillet au 5 août (1^{ère} période) et du 22 au 31 août (2^{ème} période).



Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2022

POUR LES ENFANTS AGÉS DE 3 à 6 ANS

(scolarisés en école maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS

(scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfants » (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée.

> VACANCES D'ÉTÉ 2022 2^{ÈME} PÉRIODE : DU LUNDI 22 AU MERCREDI 31 AOÛT 2022

Les inscriptions sont à faire auprès des services de la mairie, dès le lundi 27 juin 2022 pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres. Elles seront ouvertes aux enfants extérieurs à la commune à compter du lundi 4 juillet 2022.

Les inscriptions et les désistements **ne seront plus possibles après le vendredi 8 juillet 2022.**



> INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET/OU À LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2022/2023

Les documents pour l'inscription de vos enfants seront à votre disposition à la mairie à compter du 15 juillet.

Solidarité avec L'UKRAINE



Les nombreux dons des Patrocliens ont pu être acheminés en direction de l'Ukraine par l'association Emmaüs.

L'action continue. Vous pouvez toujours déposer à la mairie :

- des produits d'hygiène
- des produits pharmaceutiques
- des produits pour bébé
- des vêtements
- de l'alimentation

Merci pour votre générosité.



> COLLECTE DE SANG LE 5 JUILLET

Une opération de collecte de sang, organisée par l'Etablissement français du sang, aura lieu le **mardi 5 juillet 2022, de 15h à 18h, dans la salle Deterre Chevalier.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne via le lien : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/52059/sang/05-07-2022>



> RÉSULTAT DU SONDAGE "CADEAU OU REPAS DE NOËL 2022"

Suite au sondage paru dans *Le Patroclien* n°154, seules 33 personnes ont opté pour le repas de Noël sur les 540 Patrocliens de plus de 70 ans concernés.

Par conséquent, **la mairie a décidé de maintenir le cadeau de Noël (sous forme de colis) pour tous. La distribution aura**

lieu à partir du 10 décembre 2022. Cette année, il y aura un cadeau pour les couples et **un cadeau pour les personnes seules.** Néanmoins, l'équipe municipale étant consciente du besoin des Patrocliens de se retrouver pour maintenir le lien social, elle organisera **un thé dansant le samedi 21 janvier 2023, de 15h à 19h, dans la salle Deterre Chevalier, à l'attention des habitants âgés de plus de 70 ans.**

Les formalités d'inscription à ce thé dansant vous seront communiquées dans un prochain bulletin municipal.

T DU TERTRE
20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

OUVERT 7j/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes 03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres 03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr

PLAN CANICULE 2022

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOLÉES

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-623 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, les communes ont mis en place un **registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande.**



Le maire doit recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ;
- et/ou qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, ou un handicap entravant leur autonomie ;

et/ou qui résident dans un logement inadapté, afin **d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan canicule.**

Si ces critères vous concernent, ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, vous êtes invité, dès à présent, à **contacter la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif dans le cadre du plan de gestion d'une canicule.**



PLAN NATIONAL CANICULE 2022 - COUPON-RÉPONSE (à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné (e) (nom et prénom)

autorise la commune à m'inscrire demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée⁽¹⁾ sur le registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées créé dans le cadre du plan de gestion d'une canicule.

Coordonnées de la personne à inscrire :

Nom Prénom Date de naissance/...../.....

Adresse

Téléphone

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et n° de téléphone)

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

⁽¹⁾ Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

Date

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan national Canicule pour la protection des personnes âgées ou fragiles. La base légale de traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation dans la commune de Saint Parres aux Tertres. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres - CS 40064 - 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

IMPRIM'VERT
 100% papier recyclé
 100% énergie verte

La Renaissance
 IMPRIMEUR - EDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE
 PETITS ET GRANDS FORMATS
 SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION
 DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI
 ET ROUTAGE •

la-rennaissance@la-rennaissance.com la-rennaissance10

03 25 70 44 70 10 Avenue des Tirverts
 10150 Pont-Sainte-Marie



- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



AGENDA

CONCERTS DU WEEK-END DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Dans le cadre de la Fête de la musique, la municipalité organise 2 concerts durant le week-end des 24 et 25 juin.

Tarif 1 concert : 8 € / Pass week-end 2 concerts : 12 € / Gratuit pour les moins de 15 ans.

Réservation conseillée au 03 25 72 12 30 à partir du 15 juin 2022. Lieu : salle Deterre Chevalier.

Ouverture des portes à 19h15. Début des concerts à 20h. Buvette sur place.



VENDREDI 24 JUIN (20H) : LÉZIRONDELLES – Chanson française

Le groupe *LéZirondelles* a été créé en juillet 2020 par Peps, Lucile et Florent, qui décident de se lancer dans la **composition de chansons à texte en français**. Côté inspiration, **le groupe se revendique volontiers écoresponsable**. Très à l'aise dans l'**autodérision**, tout y passe : l'amour, la vie, les déceptions, la nature, le rire, la tendresse, les canards, les coqs ... Pourquoi ont-ils choisi de s'appeler *LéZirondelles* ? Parce que leur tout premier morceau parlait de l'enfance et ... des hirondelles. Imparable !



SAMEDI 25 JUIN (20H) : LES MAINS DANS LES POCHEs

Les Mains Dans Les Poches, duo guitare-voix acoustique, est originaire de Troyes. Amis de longue date, Luc et Clémence jouent ensemble depuis de nombreuses années.

Chaque concert offre aux deux musiciens la possibilité de mêler **variété française / internationale, jazz, rock, soul, folk ... Un savant voyage à travers les époques et les cultures, durant lequel Charles AZNAVOUR peut côtoyer Éric CLAPTON ou encore Amy WINEHOUSE !**

CINÉMA

JEUDI 7 JUILLET : *Rumble : the Indians who rocked the world*

En lien avec la Fête de la musique, projection du film documentaire canadien de Catherine BRAINBRIDGE et Alfonso MAIORANA (2018) par l'association *Pierre Chaussin*. Inédit à Troyes. **Séances à 14h30 et 20h, salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite.**

Un retour aux sources méconnues du rock and roll. À travers le portrait d'icônes du jazz, du blues et du rock, *Rumble* rend un vibrant hommage aux influences autochtones qui ont contribué à l'élaboration et à l'évolution de la musique populaire et ce, malgré les nombreuses tentatives de censure et d'éradication des cultures amérindiennes à travers l'Histoire. Un chapitre musical trop souvent mis en sourdine que ce film met enfin au devant de la scène.



VENDREDI 23 SEPTEMBRE : Projection d'un film (programmation à venir)

Séances à 14h30 et 20h, salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite.

AGENDA

FÊTE NATIONALE

La participation à certaines animations se fait uniquement sur inscription. Bulletin d'inscription à retourner à la mairie avant le 1^{er} juillet 2022.

13 JUILLET :

■ Retraite aux flambeaux. Arrivée des participants à 21h45 devant l'hôtel de ville, départ à 22h (*inscription obligatoire*)

■ Aux environs de 23h : grand feu d'artifice sur le stade André Gravelle, après l'arrivée du cortège



14 JUILLET :

■ 11 h : Discours du maire et inauguration du boulodrome square Beltrame

■ Vers 11h30 : Apéritif offert par la municipalité, salle Deterre Chevalier (*inscription obligatoire*)

■ Vers 12h : Repas citoyen dans la salle Deterre Chevalier (*inscription obligatoire*). Vous apporterez votre repas (pain, boissons, couverts et vaisselle). Pour les amateurs de grillades, les barbecues et le charbon de bois seront fournis par la mairie.

■ À partir de 14 h : jeux gratuits et concours de pétanque dans le square Beltrame (*inscription obligatoire*)

■ De 14h30 à 16h30 : présence du sculpteur de ballon d'Animaclown 10

Une buvette payante sera à votre disposition.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET 2022

uniquement pour les Patrocliens
(à retourner à la mairie avant le 1^{er} juillet 2022)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Participera :

à la retraite aux flambeaux - nombre d'enfants :

à l'apéritif - nombre de personnes :

au repas - nombre de personnes :

au concours de pétanque - nombre de personnes :

BIBLIOTHÈQUE

MARDI 19 JUILLET : ATELIER/RENCONTRE AVEC LA MANGAKA CALY

Caly est une scénariste et dessinatrice de bandes dessinées française. Née dans les années 90, elle dessine depuis son plus jeune âge. Influencée par la vague manga des années 2000, elle se plonge dans cet univers à l'âge de 12 ans. Elle est notamment l'autrice de la série « Hana no Breath », une romance adolescente. Dans le cadre de l'évènement national estival *Partir en livre*, la bibliothèque municipale organise un atelier avec Caly. Vous pourrez y apprendre les techniques du dessin manga.

■ Mardi 19 juillet de 14h à 15h30.

Dès 10 ans, entrée gratuite, réservation obligatoire au 03 25 80 49 02. Nombre de places limité.



THÉÂTRE

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE : « DISCOURS SUR LE BONHEUR » PAR LA COMPAGNIE THÉÂTR'ÂME

Mise en scène :
Pierre HUMBERT / Avec
Danièle ISRAËL
Réservation conseillée
au 03 25 72 12 30 à
partir du 20 septembre
2022. Jauge limitée.
Lieu : salle Deterre
Chevalier



Quittée par Voltaire, après dix ans de vie commune passionnée, fusionnelle et intellectuelle, **Emilie du Châtelet s'interroge sur ce qui peut encore lui donner le goût de vivre** ... Elle écrit alors le « Discours sur le bonheur ». **Libertine, grande amoureuse, gourmande, elle usa de toutes les libertés de sa classe et de son temps.** Ce qui la rend exceptionnelle, c'est son goût profond pour l'étude, sa revendication féministe, son athéisme déclaré et la puissance de son énergie positive. **Cette femme des Lumières, sans aucun doute l'alter ego de Voltaire,** nous laisse ce texte méconnu qui transmet avec une maestria mathématique et une grande bonne humeur la quadrature du bonheur.

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

JUIN

Lundi 20 juin, de 18h à 22h : Fête de la musique (au centre bourg)

Du vendredi 17 au samedi 25 juin : Fermeture de la bibliothèque

Vendredi 24 juin :

■ Date limite des inscriptions et désistements aux accueils de loisirs de la 1^{ère} période des vacances d'été

■ **à 20h** : Concert *Lézironnelles*, salle Deterre Chevalier

Samedi 25 juin à 20h : Concert *Les mains dans les poches*, salle Deterre Chevalier

Lundi 27 juin :

■ **de 9h30 à 11h30** : réunion publique sur la délinquance, salle des Conférences

■ Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'août (2^{de} période) pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres

Mardi 28 et mercredi 29 juin : Passage de la balayeuse

JUILLET

Du 1^{er} au 6 juillet :

exposition de dessins de STEF, salle des Conférences

Lundi 4 juillet :

■ Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'août (2^{de} période) pour les enfants extérieurs à la commune

■ **de 15h à 18h** : Collecte de sang, salle Deterre Chevalier

Jeudi 7 juillet, à 14h30 et 20h : Projection du film *The Indians who rocked the world*, salle Deterre Chevalier (association *Pierre Chaussin*)

Vendredi 8 juillet : Clôture des inscriptions aux accueils de loisirs d'août (2^{de} période)

Du 11 juillet au 5 août : Accueils de loisirs d'été, 1^{ère} période

Mercredi 13 juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Jeudi 14 juillet :

■ **11h** : Discours du maire et inauguration du bouldrome

■ Repas citoyen, animations, concours de pétanque

Vendredi 15 juillet : Début des inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire

Du 18 au 21 juillet : Séjour vélo itinérant autour des lacs de la forêt d'Orient organisé par le centre de loisirs *Symp'art*

Mardi 19 juillet, de 14h à 15h30 : Atelier avec la mangaka Caly à la bibliothèque

Samedi 23 juillet : Voyage dans le Doubs organisé par le *Comité des fêtes*

AOÛT

Du 31 juillet au 4 août : Séjour à Saint Hilaire de Riez (Vendée) organisé par le centre de loisirs *Symp'art*

Du 22 au 31 août : accueils de loisirs d'été, 2^{de} période

Jeudi 25 août : Cérémonie de commémoration de la libération de Saint Parres aux Tertres

Du 28 juillet au 23 août : fermeture estivale de la bibliothèque

SEPTEMBRE

Jeudi 1^{er} septembre : Rentrée des classes

Dimanche 4 septembre, de 6h à 18h : Vide-greniers du *Comité des fêtes*

6 et 7 septembre : Passage de la balayeuse

Dimanche 11 septembre 2022 à 12h : repas dansant du *Comité des fêtes*, salle Deterre Chevalier

11 et 12 septembre : Bourse aux capsules organisée par *Patro'caps*, salle Deterre Chevalier

Du 12 au 25 septembre : Exposition sur les mairies (au centre bourg)

17 et 18 septembre : Journées européennes du patrimoine

Vendredi 23 septembre à 14h30 et 20h : Projection d'un film par l'association *Pierre Chaussin*

Samedi 24 septembre à 20h30 : spectacle « *Insieme vous parle d'amour* » au profit des *Restos du cœur*, salle Deterre Chevalier

À LA BIBLIOTHÈQUE...



PERFORMANCE DU CLUB DES LECTEURS DE SAINT-LYÉ

Le soir du 1^{er} avril, le Club des Lecteurs à Haute Voix de Saint-Lyé a partagé avec un public enthousiaste des textes autour du thème de la famille. Ces 9 amateurs et grands passionnés de la langue française ont ravi les Patrocliens par leur présence et leur performance.

SUCCÈS DU "MOIS DES TOUT-PETITS SPÉCIAL ANNIVERSAIRE" (15 ANS DÉJÀ !)

Le *Mois des tout-petits*, temps fort de l'année réservé à la petite enfance, a été, encore cette année, un grand succès. Les **8 animations proposées** (*P'tit bouquine* musical, spectacle « Petit à petit » et les ateliers d'éveil des sens) ont permis d'accueillir **134 enfants de moins de 3 ans**. Les 11 médiathèques du réseau troyen travaillent en étroite collaboration pour proposer, chaque année, un agenda chargé d'animations variées.

DES JEUX POUR TOUTE LA FAMILLE

La bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir, à deux reprises pendant les vacances scolaires, Sophie, de la **ludothèque La Trottinette**.

Le vendredi 15 avril a été consacré à un **escape game sur le thème d'Harry Potter**. Les apprentis sorciers se sont révélés très doués pour résoudre les énigmes cachées au sein de la bibliothèque.

Le second vendredi des vacances a, quant à lui, permis aux familles de **se retrouver autour de jeux de société**, pour le plaisir des petits comme des grands.



ÉCHANGE AVEC LA MDA

Profitez de l'été pour venir découvrir **les nouveautés CD, DVD et livres** rapportés de la Médiathèque départementale de l'Aube. Quelques **1 200 documents** ont intégré les rayons de la bibliothèque. Empruntez-les et savourez-les ! Ils sont là pour vous !



"LIRE AU SOLEIL"

Avec le retour des beaux jours, **c'est le grand retour des transats et des parasols sur la terrasse de la bibliothèque.** Alors, n'hésitez pas à profiter de ce coin détente pour venir « lire au soleil » !



> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés à compter du 19 septembre 2022.

Fermeture du 16 au 26 juin 2022.

Fermeture estivale du 28 juillet au 23 août.

COUPS DE COEUR

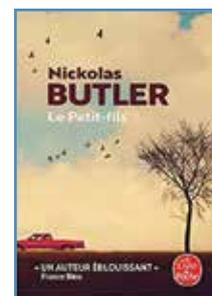


Roman adulte

Le petit-fils / Nickolas BUTLER / R BUTL

Etats-Unis, une ferme dans le Wisconsin. Le combat acharné de grands-parents pour extirper leur petit-fils adoré des effets dévastateurs d'une secte. Leur fille, embrigadée par son amoureux, un pasteur illuminé, refuse tout soin qui permettrait de sauver l'enfant.

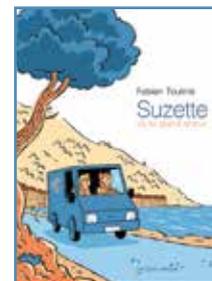
Thème de l'amour filial et de l'emprise psychologique des sectes sur leur proie.
Martine V.



BD adulte

Suzette ou le grand amour / Fabien TOULMÉ / BD TOUL

Une dynamique grand-mère vient de perdre son mari. Elle et sa petite-fille se font des confidences sur leur couple. Elles deviennent très complices. La grand-mère avoue n'avoir jamais oublié son amour de jeunesse italien ... et l'aventure commence. Elles partent ensemble en Italie pour le retrouver. Une histoire émouvante avec des personnages attachants et pétillants.
Maité G.



Documentaire jeunesse

Eternité : demain, tous immortels ? / Philippe NESSMANN / JD 571 NES

Un magnifique ouvrage pour les grands enfants sur la perception du temps et du monde qui nous entoure. Des illustrations d'une grande beauté pour accompagner un texte très accessible. Dès 8 ans.
Tatiana M.



Quelques rappels pour

BIEN VIVRE ENSEMBLE

TAILLE DES HAIES DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers, piétons et automobilistes.

Il est donc **obligatoire pour les propriétaires ou locataires, de procéder à la taille et à l'entretien des haies.**

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur et à moins de 50 cm pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur (distance calculée en limite de voie publique).



Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

BRUIT DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

L'article 10 de l'arrêté préfectoral N°08-2432 du 22 juillet 2008 prévoit que « les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que **les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse** (liste non limitative) **ne soient pas cause de gêne au voisinage** ».

Conformément au Code de la santé publique (articles R.1334-



30 et suivants), **les bruits domestiques ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage**, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

A cet effet, **ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Aucune utilisation n'est tolérée les dimanches et jours fériés.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

FEUX ET BRÛLAGES DE VÉGÉTAUX ET MATIÈRES EN PLEIN AIR

L'arrêté N° 07-3065 du 21 août 2007 stipule que « **tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu** » (sauf cas dérogatoires listés dans l'arrêté).

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts

de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

Les dépôts d'ordures étant une cause d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer, de jeter des ordures ménagères, débris, matériaux ou déchets en un lieu où elle n'est ni propriétaire, ni ayant droit.

Les contrevenants aux dispositions ci-dessus sont passibles de sanctions prévues à l'article R.322-5 du Code forestier (contravention de 4^{ème} classe).

S'ils provoquent un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L.322-9 du Code forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou une amende de 3 750 €).

DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout possesseur de chien est tenu de **procéder immédiatement au ramassage des déjections canines** sur le domaine public. Des **sacs « ramasse-crottes »** sont à votre disposition à différents endroits de la commune.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).



> COLLECTE DES DÉCHETS

Lundi matin : déchets verts (du 2 mai au 28 novembre)

Mercredi matin : emballages recyclables (sacs de tri)

Judi après-midi : ordures ménagères (sauf rues et impasses difficiles d'accès)

Il vous est demandé de sortir vos containers :

- **la veille au soir** pour les collectes du matin
- **avant midi** pour les collectes de l'après-midi

et de les rentrer une fois le ramassage effectué.

L'ASTUCE ÉCOLO

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU

Les récents épisodes de chaleur et de sécheresse que nous venons de connaître nous rappellent à quel point **l'eau est précieuse** et qu'il faut y faire attention.

Voici donc quelques astuces pour réduire votre consommation :

- **Utiliser un mousseur.** C'est une « bague » que l'on ajoute au robinet et qui permet d'**économiser jusqu'à 50%** d'eau en gardant le même débit.
- **Récupérer l'eau de cuisson** (des pâtes, du riz, des légumes ...). Très riche en minéraux, glucides et vitamines, elle fera des merveilles pour arroser les plantes du jardin ou même pour rendre vos cheveux soyeux !



- **Mettre une bouteille en plastique dans le réservoir d'eau des toilettes.** Cela permet de réduire le volume d'eau des toilettes et donc de moins en gâcher à chaque chasse d'eau.
- **Utiliser une douchette avec limiteur de débit** qui permet de

réduire de 60% le volume d'eau utilisé tout en gardant une pression agréable.

- **Éviter les bains (150 litres) et privilégier les douches rapides (80 litres).**
- **Couper l'eau en vous savonnant.**
- **Utiliser un mitigeur thermostatique** qui évite de passer du temps à trouver la température parfaite **ou mettre un seau dans sa douche pour récupérer l'eau** qu'on perd en attendant la bonne température. Cette eau peut servir à arroser les plantes ou pour les animaux.
- **Utiliser un gobelet pour se rincer les dents et couper l'eau pendant le brossage.**

Des gestes simples pour la planète ... et pour votre portefeuille !



> UN NID POUR DEUX

Le centre technique communal est implanté depuis quelques années sur un des points hauts du territoire de Saint Parres aux Tertres. C'est certainement cette position stratégique qui a plu à **un couple de faucons crécerelles** qui a décidé de s'installer au faite des bâtiments techniques.

Leur présence régulière et familière a incité le personnel communal à leur proposer un endroit pour nidifier : **une caisse a été accrochée sur un des pignons des hangars.** Cela semble leur avoir plu puisque François COLFORT, un des responsables des services techniques, a eu la surprise, en s'approchant avec une nacelle, de constater la **présence de deux œufs.**

Souhaitons à cette nouvelle famille patroclienne de mener à bien cette couvée. Vous serez tenus informés du résultat dans un prochain bulletin.

Cette belle initiative des personnels communaux prouve que **nous sommes tous acteurs du développement de la biodiversité patroclienne ...**

Science

POUR TOUS ET PAR TOUS !

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Sud Champagne, association œuvrant pour la protection de la biodiversité, a entamé il y a quelques mois la seconde année du projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) avec Saint Parres aux Tertres. Ce projet vise à inventorier et valoriser la biodiversité présente dans la commune.

Dans ce cadre, les habitants sont mis à contribution par le biais d'un programme de sciences participatives. Chaque volontaire souhaitant s'investir peut prendre part à la collecte d'informations sur la biodiversité en alimentant les bases de données grâce à ses observations personnelles des oiseaux, des insectes ou des plantes. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de photographier à l'aide d'un smartphone les différentes

espèces rencontrées et d'essayer de les identifier par soi-même ou avec l'aide d'experts qui vérifient les données transmises.

Par ailleurs, des « sorties nature » sont organisées régulièrement afin de permettre à tous de (re)découvrir l'environnement local. Les deux dernières ont eu lieu les 8 et 21 mai. La prochaine, sur le thème des insectes pollinisateurs, est fixée au 19 juin.

D'autres sorties sont prévues durant l'été, donc gardez l'œil ouvert !

Pour plus d'informations sur les sorties à venir :

- Site internet : cpiesudchampagne.fr
- Téléphone : 03 25 92 28 33
- Mail : atlas.biodiversite@cpie-sudchampagne.fr



> JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022

La 39^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera le week-end des 17 et 18 septembre 2022. Cette année, la thématique nationale porte sur « le patrimoine durable » : le patrimoine naturel, l'écosystème, l'insertion du patrimoine bâti et sa reconversion.

La commune participera à cet événement, avec l'aide de l'association locale du



Patrimoine, en proposant des jeux géants et une dictée à la Grange le samedi 17 septembre après-midi, et des visites guidées de l'église et de la nécropole le

dimanche 18 septembre, de 14h à 17h. Au même moment, les sœurs Oblates ouvriront leurs portes pour faire visiter la Tuilerie et la chapelle.

La Maison du patrimoine de Saint-Julien-les-Villas prêtera également à la ville de Saint Parres aux Tertres une exposition sur les mairies. 11 panneaux retraçant l'histoire de la création et l'évolution des mairies du secteur seront installés en extérieur, au cœur du centre bourg, du 12 au 25 septembre 2022.

Zoom sur...

OLIVIER

TALLEMET

Olivier TALLEMET, Patroclien depuis 26 ans, est le seul Auboisi pratiquant le run archery. L'occasion d'en apprendre plus sur ce sport méconnu ...

Qu'est-ce que le run archery ?

Olivier TALLEMET : Le run archery est **une discipline internationale combinant le tir à l'arc et la course à pied**, créée dans les années 1990 par des associations de tir à l'arc européennes.

Dans ce sport, on tire à l'arc à 18 mètres sur de petites cibles basculantes ou non. Pour la course longue (4 kms), nous tirons 4 flèches debout, puis 4 à genoux et de nouveau 4 debout. Quand nous manquons la cible, nous faisons des tours de pénalités (150 m/tour) en plus du circuit de 4 km.

Pour la course courte de 1,2 km (sprint), nous devons tirer 4 flèches debout + 2 flèches pioches au cas où la cible serait manquée et 4 flèches à genoux + 2 flèches pioches. Les tours de pénalités sont de 60 m par tour.

Il existe aussi des courses mixtes et par équipe.

L. P. : Comment en êtes-vous venu à pratiquer ce sport ?

O. T. : Mon fils a commencé à faire du tir à l'arc. Je m'y suis mis aussi dans l'intention de l'aider, et finalement j'y ai vite pris goût ...

Après quelques années de



tir en salle et en extérieur et quelques tirs 3D (faux animaux en 3 dimensions) et Campagne (cibles installées dans la nature), une coéquipière m'a montré des vidéos de tir à cheval et de run archery. En 2018, j'ai participé à une session de découverte du run archery à Montreuil, en Seine-Saint-Denis. J'ai participé à ma

première compétition la même année à Veneux-les-Sablons en Seine-et-Marne. Depuis, je ne me suis plus arrêté.

Je suis le seul dans l'Aube à pratiquer ce sport et j'aimerais beaucoup le faire connaître afin de pouvoir organiser des compétitions avec les clubs. Mais cela demande beaucoup de temps et de bénévoles ...

L. P. : Combien de temps y consacrez-vous ?

O. T. : Il faut à la fois s'entraîner en course et en tir. Je cours régulièrement sur tout type de terrain (une à deux fois par semaine minimum) et je tire dans mon club à Arcis-sur-Aube lors des entraînements (4h par semaine). Je fais aussi des séances en combinant les 2.

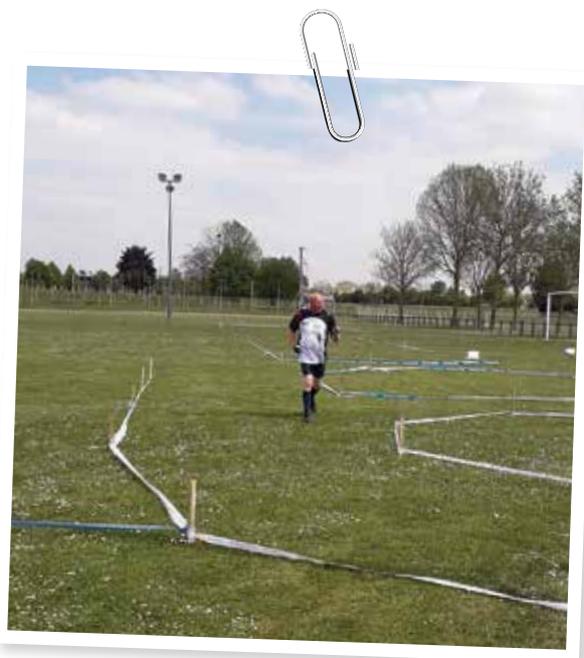
Chaque année, pour être classé au niveau national, **il est obligatoire de participer au minimum à 3 concours de 2 jours, appelés étapes Tour France**. De bons résultats à ces étapes permettent de participer à la coupe d'Europe.

Je suis le seul Auboais à pratiquer le run archery.

L. P. : Quelles sont les qualités nécessaires ou développées par le run archery ?

O. T. : Il faut évidemment **des qualités physiques**, telles que le cardio et l'endurance. **Mais pas uniquement** ... ce sport développe aussi la précision, la concentration et la volonté de se dépasser.

Même si cette discipline se pratique souvent de manière individuelle, les concours sont l'occasion de voir qu'il existe **un véritable esprit d'entraide** : le dernier au classement est soutenu



par ses concurrents, les archers se donnent mutuellement des conseils pour améliorer leurs performances ...

L. P. : Quels sont les équipements et les autres investissements essentiels à la pratique de cette discipline ?

O. T. : **Il faut avoir son propre matériel**. J'ai investi dans un arc dédié uniquement au run, sur lequel j'ai fixé un harnais.

La pratique de ce sport nécessite également de faire des déplacements. Actuellement, je suis obligé d'aller en région parisienne, à Mulhouse ou à Arcachon pour participer à des compétitions. **Heureusement, le run archery commence à se développer dans le Grand Est**, notamment dans la Marne et les Ardennes. Récemment, la ville de Châlons-en-Champagne a organisé un concours.

L. P. : Quel est votre classement ?

O. T. : Actuellement, je concours dans la catégorie des seniors 2 (de 40 à 49 ans). **Je suis classé 6^{ème} en national**, sur une vingtaine de concurrents dans cette catégorie.

L. P. : Quand et où les prochaines compétitions auront-elles lieu ?

O. T. : Une compétition se tiendra le 27 août à Noyon, dans l'Oise. Les 17 et 18 septembre, ce sera le Run Tour France, c'est-à-dire la préparation à la Coupe d'Europe, à Veneux-les-Sablons. Enfin, **la Coupe d'Europe se déroulera les 8 et 9 octobre 2022 à Prague, en République tchèque**.

CENTRE

OSTÉOPATHIQUE

L'ÉQUIPE DU CENTRE OSTÉOPATHIQUE
S'AGRANDIT !

Présent depuis 2008 à Saint Parres aux Tertres, le centre ostéopathique accueille **deux nouveaux associés** : **Clément COUSIN** et **Romane BELAUSTEGUY**. Ils se joignent à Hervé GODFRIN et Flavien GOUBAUX afin de répondre à la demande croissante et d'offrir une présence du lundi au samedi, chaque semaine.

Les nouveaux associés sont tous deux **diplômés de l'école supérieure d'ostéopathie et de biomécanique appliquée (Ostéobio)**, respectivement depuis 2018 et 2020. Le centre ostéopathique regroupe donc 4 ostéopathes D.O. (diplômé en ostéopathie) sur plusieurs sites de consultation.

POURQUOI CONSULTER UN OSTÉOPATHE ?

Grâce à sa connaissance précise de l'anatomie humaine, **l'ostéopathe vous vient en aide pour toutes sortes de problèmes de santé.**

Il peut aussi accompagner les femmes enceintes, les bébés et les



enfants durant leur développement. **L'ostéopathie est une pratique de soins préventive basée sur l'écoute et l'accompagnement.** Des consultations régulières et un suivi de long terme avec un ostéopathe permettent d'éviter l'émergence de nouveaux problèmes et d'améliorer votre bien-être.

Centre ostéopathique
21, avenue du Général de Gaulle
10410 Saint Parres aux Tertres

Informations et prise de rendez-vous :

Site internet :

www.osteotroyes.com

Téléphone :

03 25 40 61 16 ou 06 74 39 80 68

**> TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE :**

Dans le cadre de la démarche *Territoire zéro chômeur de longue durée*, Mme Fanny FEDERICI, de Troyes Champagne Métropole, **reçoit sur rendez-vous les personnes privées durablement d'emploi afin de les aider dans leurs démarches pour retrouver une activité.** Elle est présente à la mairie de Saint Parres aux Tertres les jeudis après-midi ou vendredis toute la journée.

Contact :

■ **Téléphone : 03 25 72 12 30 ou 03 25 71 61 54**

■ **Mail : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**

**> INSCRIPTIONS
AU CONCOURS
DE GARDIEN DE
LA PAIX**

L'objectif est de recruter cette année 2500 hommes et femmes partageant les valeurs d'engagement, de courage et d'intégrité de la police nationale.

Gardien de la paix : un seul concours pour une carrière attractive.

Police secours, sécurité publique, police judiciaire, RAID, CRS, police scientifique ... autant de métiers et de missions qui font du gardien de la paix un policier aux 100 000 visages.

Les futurs gardiens de la paix sont sélectionnés par voie de concours, organisé en deux temps : l'admissibilité et l'admission. La phase d'admissibilité comporte des épreuves écrites (étude de cas pratiques, QCM de culture générale et de langue étrangère, tests psychotechniques). La phase d'admission comporte les exercices physiques et l'oral avec un jury.

Détail des conditions et des dérogations :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/gardien-de-la-paix>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 juillet 2022, via le site www.devenirpolicier.fr

Épreuves écrites : mardi 20 septembre 2022.

Contact / informations :

03 87 16 13 69

info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

INSIEME



INSIEME, OU LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

Enfin, le temps de la reprise des spectacles est arrivé et les artistes amateurs du collectif *Insieme* ont pu renouer avec le plaisir d'être **sur scène le 30 avril dernier**.

Le spectacle « Insieme vous parle d'amour » a été joué pour la première fois au profit du Soutien Actif dans la salle Deterre Chevalier. Quelle joie pour les membres d'*Insieme* de devoir ajouter des chaises au fur et à mesure de l'entrée des spectateurs et quelle fierté pour eux d'avoir **aidé l'association de soutien aux malades du cancer à financer presque en totalité l'un de ses grands projets !**

Les retours très positifs des spectateurs ont motivé les artistes du collectif à continuer à affiner **ce spectacle qui sera présenté de nouveau le samedi 24 septembre 2022. Les bénéfices seront cette fois reversés aux Restos du Cœur de l'Aube.**



Quand la magie du spectacle opère

Si vous avez envie de tenter l'aventure *Insieme* et que vous partagez leur passion pour le monde du spectacle, contactez-les, vous serez accueillis avec plaisir lors d'une **répétition à La Grange le vendredi soir**.

CONTACT :

- Présidente : Valérie MURA
- Tél : **07 83 93 33 51**
- Mail : **insieme.compagnie@hotmail.com**

- Site Internet : **www.insieme-compagnie.fr**
- Facebook : **www.facebook.com/Insieme.official**
- Instagram : **insieme.compagnie**

AGENDA :

Prochaine représentation : **samedi 24 septembre 2022 à 20h30, salle Deterre Chevalier. Entrée : 13€.** Réservation auprès de La Maison du Boulanger.



> CLUB INFORMATIQUE PATROCLIEN

ENFIN LES RETROUVAILLES !

Les membres du *Club Informatique Patroclien* ont pu se retrouver, le 3 avril dernier dans la salle Deterre Chevalier, lors d'un **repas préparé par le traiteur Le Céladon**, sur le thème des jeux d'antan. Ces moments récréatifs autour de **jeux en bois** ont bénéficié d'un **accompagnement musical**. La soirée s'est conclue par **une tombola** qui a fait plusieurs heureux.

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au CIP, dont les activités reprendront en septembre ! **Le club recherche également des moniteurs bénévoles disponibles 2h par semaine.**

CONTACT :

- Annie MOREAU, secrétaire : **06 83 08 92 60**
clubpatroclien@hotmail.fr



PATRO'CAPS

PATRO'CAPS JOUE LES AMBASSADEURS DE L'AUBE

Patro'caps a fêté avec succès « Zélan » lors de sa bourse et de son assemblée générale des 5 et 6 mars derniers. Plus d'une centaine d'adhérents et de visiteurs en provenance de nombreux départements (Marne, Yonne, Nord, Eure ...) et même de Belgique, sont venus partager leur passion pour la collection de capsules de champagne. L'association, qui souhaite promouvoir l'Aube et son territoire viticole, sera présente lors de « La Route du Champagne en Fête », les 30 et 31 juillet, à la Coopérative vinicole d'Urville. Elle y organisera une bourse d'échange de capsules de champagne, en collaboration avec le champagne Collot Beauvalet.

Le premier week-end de septembre 2022, lors d'une nouvelle bourse à la salle Deterre Chevalier, une nouvelle capsule relatant un pan de l'histoire de Saint Parres aux Tertres sera dévoilée.

Patro'caps contribue à faire connaître la commune et le département à travers des capsules de champagne qui sont dispatchées auprès de ses 96 adhérents issus des différentes régions françaises et de Belgique.



Cette visibilité est augmentée par la page Facebook de Patro'caps : <https://www.facebook.com/groups/309375094276495/>

Enfin, l'association participera à nouveau à l'aventure du Téléthon, début décembre 2022.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres de Patro'caps le 3^{ème} jeudi de chaque mois, à partir de 15h, à la salle des Conférences.

> LE RENDEZ-VOUS DES COPINES

Le *Rendez-vous des copines* vous invite à partager **des moments de convivialité autour des loisirs créatifs** : tricot, crochet, origami, quilling, feutrine ...

L'objectif est simple : découvrir, apprendre, se perfectionner, toujours dans la bonne humeur et en essayant de satisfaire au mieux les envies des membres de l'association.

L'élaboration du planning des activités est collaborative. Chaque membre peut être participant ou animateur s'il souhaite faire découvrir une activité au groupe.

Les réunions ont lieu le jeudi de 14h à 16h et le vendredi soir de 20h à 22h. N'hésitez pas à venir rencontrer les membres et à partager avec eux votre passion des loisirs créatifs.



■ Contact :
lrvd10@gmail.com
 Françoise LHERBIER :
 06 46 78 12 48

Ensemble

PAROISSIAL

DIOCÈSE DE TROYES -
BOURANTON - LAUBRESSEL
- SAINT PARRÉS AUX TERTRES -
THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF

ASSEMBLÉE PAROISSIALE

Après la consultation de tous les services paroissiaux au sujet de « l'Église synodale », la communauté paroissiale s'est retrouvée en assemblée pour la présentation de la synthèse de l'enquête synodale par le père Juan David, suivie d'un débat et d'échanges sur les points d'actualité.

ÉVEIL À LA FOI – CATÉCHISME
AUMÔNERIE 12/15 ANS

Les jeunes se rencontrent régulièrement pour approfondir leur foi, prier, chanter et certains préparent leur première communion ou profession de foi.

BAPTÊMES ET MARIAGES

Après cette longue période, marquée par le manque de rencontres conviviales et familiales, les demandes de baptêmes et mariages fleurissent et de belles fêtes se préparent.

FÊTES PASCALES

Le temps favorable a permis de fêter en extérieur le feu nouveau et d'entrer dans l'église en procession pour célébrer la Lumière, signe de la résurrection du Christ.

SACREMENT DES MALADES

Le 1^{er} mai, la communauté rassemblée portait dans la prière les personnes malades et leurs accompagnants, qui ont reçu le sacrement des malades, signe de réconfort et d'espérance dans l'épreuve qu'il vivent.

Fêtes pascales



INFORMATIONS

- **Dimanches et fêtes** : messe à 10h30 dans une des églises de l'ensemble paroissial.
- **Permanences d'accueil** : lundi de 10h à 11h30 et jeudi de 17h30 à 19h.
- **Messe à la chapelle de La Tuilerie** : à 8h15 tous les vendredis.
- **18 septembre** : messe de rentrée de toute la communauté

Pour tout renseignement ou complément d'information :
Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot
10410 Saint Parres aux Tertres
paroisse.stparres@gmail.com
03 51 53 50 51
Père Jean-Marc GRAND : **06 80 45 13 12**

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com

en Le Patroclien Le Patroclien
Patroclien Le Patroclien
Patroclien Le Patroclien
en Le Patroclien Le Patroclien
Patroclien Le Patroclien

**Pour insérer
votre publicité
dans le Patroclien
Contactez-nous**

03 25 72 12 30

COMITÉ DES FÊTES

de Saint Parres aux Tertres

VOYAGE DANS LE DOUBS

Après une période bien difficile, le *Comité des fêtes* a le plaisir de vous annoncer qu'il organise **un voyage familial pour petits et grands le samedi 23 juillet 2022** entre la Franche-Comté et le Jura, **direction le Dino-Zoo et la Citadelle de Besançon.**



DÉPART vers 7 heures **en autocar.**

MATIN : Visite du Dino-Zoo, parc de 15 hectares qui retrace l'évolution animale depuis les premières formes de vie, il y a 500 millions d'années, jusqu'à nos ancêtres qui ont vécu dans la région il y a plus de mille ans.

Le long d'un parcours de 2,5 km, vous découvrirez des scènes de vie préhistoriques présentant une centaine de reproductions d'animaux à taille réelle : stégosaures, tricératops, tyrannosaure, mammoth ...

DÉJEUNER LIBRE : plusieurs points de restauration sur place ou pique-nique « tiré du sac ».

APRÈS-MIDI : Visite libre de la Citadelle de Besançon, des musées et des centres d'intérêt (noctarium, insectarium, aquarium et jardin zoologique). Circuit à travers la vieille ville en petit train touristique.

La visite se terminera avec « la petite ferme », au milieu des chèvres naines, cobayes, lapins, poules et dindons.

DÉPART à 16h30. Retour à Saint Parres prévu vers 21h30.

Le prix du voyage, comprenant la visite du Dino-Zoo, de la Citadelle et le circuit en petit train (aller et retour), est de 34 € pour un adulte et de 27 € pour un enfant.

Le *Comité des fêtes* prend à sa charge le transport en car.

VIDE-GRENIERS DU 4 SEPTEMBRE 2022

Le vide-greniers annuel du *Comité des fêtes* aura lieu **le dimanche 4 septembre 2022.** Ce sera l'occasion pour chacun de faire un peu de tri dans ses affaires et de vendre le superflu.

Venez chiner, échanger et surtout passer et partager un bon moment devant les étals qui seront déployés **dans les rues William Brouillard, des Mésanges et Jules Ferry.** L'association compte sur la présence **d'une centaine d'exposants non professionnels. Rendez-vous dès 6 heures du matin pour vous inscrire**

Citadelle de Besançon



sur place au prix de 2€ le mètre linéaire. Les inscriptions et le règlement se feront le jour-même.

Pour des raisons d'organisation, **il serait souhaitable que les riverains sortent leurs véhicules le samedi soir** afin de faciliter l'installation des exposants et la circulation des visiteurs ce jour-là. Le parking de l'*Espace du vin* sera formellement interdit aux exposants.

REPAS DANSANT DU 11 SEPTEMBRE 2022

N'oubliez pas le repas dansant du *Comité des fêtes* le **dimanche 11 septembre 2022**, au prix de 37 € par personne. Pour plus d'informations, reportez-vous au *Patroclien* n°155 de mars 2022.

Pour tout renseignement concernant ces diverses activités, contactez :

- **Martine WITKOWSKI** au 03 25 80 87 20 / 06 74 73 44 36
- **Miguel MORENO** au 06 32 40 22 11

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE DANS LE DOUBS à retourner avant le vendredi 15 juillet 2022

Nom : Prénom :

Nombre d'enfants : x 27 € Nombre d'adultes : x 34 €

Joindre un chèque à l'ordre du *Comité des fêtes* de Saint Parres aux Tertres.

Bulletin et chèque à déposer : à la Mairie, 2 rue Henri Berthelot, 10410 Saint Parres aux Tertres **ou** chez Mme Martine WITKOWSKI, présidente du *Comité des fêtes*, 9 rue Paul Lafargue, 10410 Saint Parres aux Tertres.

LES PETITS BOUTS

Ce semestre, l'association a pu fonctionner normalement tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Cette année encore, **Les petits bouts ont accueilli plus de 50 enfants de 3 mois à 3 ans**, accompagnés par leurs assistantes maternelles, mamans ou mamies.

Chaque mardi et jeudi matin, différentes activités ont été proposées aux petits :

- activités manuelles : peinture, gommettes, pâtes à modeler, coloriage
- motricité : yoga avec Annabelle, sport avec Virginie, éveil musical avec Bérengère

Cette année, il n'a pas été possible de se rendre à la bibliothèque pour les séances mensuelles en raison des restrictions sanitaires. Il est prévu d'y retourner dès la rentrée.

La porte ouverte a eu lieu le samedi 7 mai. Parents, familles et enfants ont passé un agréable après-midi autour de jeux et d'un grand goûter confectionné par les assistantes maternelles. Ce bon moment s'est terminé par un spectacle de magie.

L'association remercie les intervenants, les bénévoles, les membres du bureau et les personnels de la mairie pour leur participation active au bon déroulement de ses activités durant cette année 2021-2022. Elle souhaite une bonne rentrée aux enfants qui franchiront pour la première fois les portes de l'école maternelle et attend de retrouver les autres **dès le mardi 6 septembre 2022.**



> CLUB DU NOUVEL ÂGE

Les 5 et 12 avril 2022, en 2 groupes, les adhérents du club sont allés manger au **Bistro Romane à Thennelières.**

SORTIE AU LAC DU DER

Une sortie est prévue le jeudi 15 septembre 2022 à Giffaumont-Champaubert, au bord du Lac du Der.

Programme de la journée :

- Promenade commentée en petit train touristique

- Déjeuner au restaurant du casino et temps libre pour tenter sa chance pour ceux qui le désirent
- Promenade commentée en bateau pour découvrir la faune et la flore
- Visite de la *Grange aux Abeilles*

Si vous souhaitez participer à cette sortie ou rejoindre le Club du Nouvel Âge, contactez le 03 25 80 42 10 ou le 06 81 04 99 26.

D'autres sorties sont en préparation.



Le printemps de

L'UNRPA

À l'occasion de la fête de Pâques, quelques adhérentes de l'association ont décoré deux ronds-points et la charrette située devant la salle Deterre Chevalier. Poules, lapins, barrières, fleurs sont ainsi venus agrémenter la commune !

24 personnes ont participé à la sortie organisée en Seine-et-Marne le 27 avril dernier.

A cette occasion, elles ont découvert deux magnifiques musées :

- **Le musée de la Gendarmerie nationale à Melun.** Ce musée, qui possède la plus grande

vitrine suspendue d'Europe, met en lumière l'histoire de la gendarmerie à travers l'histoire de la France et présente les différents soldats en tenue, montés sur leurs chevaux grandeur nature.

- **Le musée Rosa Bonheur au château de By, à Thomery.** Ce château fut, à partir de 1859, et pendant 40 ans, la résidence et l'atelier de cette peintre animalière capable de reproduire avec finesse tous les animaux, du plus petit au plus imposant.

Pour la première fois, l'association a proposé un repas au restaurant à l'occasion de la fête des mères.



Musée Rosa Bonheur

> FIN D'ANNÉE POUR L'ASSOCIATION CRESCENDO

L'année de cours de musique se termine, comme l'année scolaire. **Crescendo a pu, cette année, organiser une audition annuelle,** contrairement à 2021, la crise sanitaire ayant à cette époque bouleversé le calendrier. C'est une expérience enrichissante pour les élèves volontaires qui peuvent se produire en public. Ils apprennent à connaître le trac, la concentration pendant la performance, le goût de la tâche bien accomplie : tout ce qu'ils rencontreront au cours de leur vie d'adulte.



Cette année, **les cours ont eu lieu de façon presque normale,** mises à part quelques absences d'élèves temporairement isolés.

L'association Crescendo a proposé une animation musicale lors du Téléthon 2021 organisé

par la commune de Saint Parres aux Tertres.



Pour préparer la rentrée, une journée d'information et d'inscriptions sera organisée début septembre.

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire aux cours : enfants ou adultes, quel que soit votre âge et quelle que soit la période de l'année, mais il vaut mieux profiter des moments de rentrée.

Crescendo propose éveil musical, piano, synthé, accordéon, guitare.

- **Contact : Florence GARCIA, présidente : 06 62 36 55 68**

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE à St-Parres

LA FORCE DE SES 397 ADHÉRENTS !

À la suite des articles de presse relatant les travaux de l'assemblée générale du 25 février, de nombreux Patrocliens sont venus renforcer l'association. Au 2 mai, l'association compte 397 adhérents à jour de leurs cotisations.

Alors même que toutes les associations peinent à retrouver leurs effectifs d'avant la crise sanitaire, ce nombre grandissant d'adhérents est une très bonne nouvelle pour Saint Parres. En effet, il est essentiel de continuer à fédérer les Patrocliens autour des objectifs premiers de l'association (inchangés depuis sa création fin 2017) : réduction des flux de circulation, diminution des pollutions (air et bruit) et prise en compte des risques d'inondation. C'est d'autant plus essentiel que les décisions sur les aménagements annoncées pour la fin 2021 tardent à venir.

La reconnaissance et la crédibilité de l'association auprès des décideurs de l'agglomération et du département tiennent à la fois à sa capacité à présenter des propositions concrètes et à sa forte représentativité. Il n'est pas trop tard pour adhérer (la cotisation 2022 est maintenue à 2 € minimum) : l'union fait la force ! De la force pour donner encore davantage de puis-



sance à tous les Patrocliens qui entendent se donner les moyens de peser sur les choix qui les concernent pour préserver leur qualité de vie et leur bien-être à Saint Parres.

Le nouveau conseil d'administration

La dernière assemblée générale a renouvelé le conseil d'administration.

Il est composé de : **Président :** Lucien SPILMANN ; **Vice-présidente :** Cécile PHILIPPON ; **Trésorière :** Marie-Laurence MOREAU ; **Secrétaire :** Marc BRET ; **Membres :** Mmes Maria DA SILVA, Sylvie HANIN, Danielle MEUNIER et Dominique SPILMANN ; MM Manuel DA SILVA, Robert DUCROS, Jean-Michel FOURCAUDOT, Pascal HANIN, Daniel MEUNIER, Jean-Luc MIOLANE et André MORET.

Bénévoles, les administrateurs ne comptent pas leur temps et sont à votre disposition pour écouter vos préoccupations et répondre à vos questions sur l'association.

Contact :

- Président : Lucien SPILMANN
58 ter, rue Jean Jaurès / 06 28 52 90 32
- asso.cadreviestparres@gmail.com

TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES

SAI RL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertres
commune de Breviandes

taxis.saviniens@orange.fr

BEBV Bureau d'étude Brugger - Viardot
Bureau d'étude Brugger-Viardot **Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES
Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr

AS du Tertre

TENNIS

UN RICHE DÉBUT D'ANNÉE POUR L'AS DU TERTRE TENNIS

Avec la reprise officielle des compétitions, l'AS du Tertre Tennis a organisé en février son **traditionnel tournoi d'hiver**, qui a rencontré un franc succès. **Un peu plus de 160 participants** étaient présents, femmes, hommes et jeunes. 25 bénévoles se sont relayés durant trois semaines pour assurer la bonne marche de l'événement. Un engagement récompensé par **les finales de deux Patrocliens, Hervé THOMY**

et **Eva GADOT**, dans les deux tableaux principaux. Malheureusement, ils ont tous deux dû s'incliner face à des adversaires mieux classés, non sans démeriter.

L'actualité sportive ne s'est pas arrêtée là, avec les participations d'une équipe mixte 8/10 ans et d'une équipe garçons 15/16 ans dans les **championnats de l'Aube**, ainsi que d'une formation féminine aux « **Raquettes FFT 2022** ». Enfin, **la Patroclienne Eva GADOT** a confirmé sa bonne forme du moment en étant **sacrée championne de l'Aube 3^{ème} série**, face à une adversaire mieux classée.



Côté événementiel, l'AS du Tertre Tennis s'est engagée auprès de la FFT à organiser une étape du circuit « **Challenges Nationaux Dames** » sous forme de **Tournoi Multi Chances (TMC)**, remporté par Stéphanie THIBAUT (ASTT), suivi de deux autres TMC courant avril, chez les hommes et chez les femmes.

Pour clore ce riche début d'année s'est tenue une journée pédagogique avec

au menu le Projet Club FFT et la mise en place de la Nouvelle École de Tennis, suivie d'un après-midi de pratique en présence de jeunes joueurs et de leur famille. Cette journée, dont le thème était « jouer pour apprendre », était placée sous la direction d'Éric RAULIN (responsable pôle formation Ligue Grand Est) et de Romy LEDZINSKI, la future professeure de tennis du club, qui prendra ses fonctions cet été.

Le club organise un week-end d'information et d'inscription les 25 et 26 juin.



CLUB DE PÉTANQUE APPEL À CANDIDATURES

M. Arnaud SAILLARD projette de créer un club de pétanque à Saint Parres aux Tertres. Il recherche des volontaires, résidant ou non dans la commune, qui souhaiteraient devenir membres du bureau de l'association. Si vous êtes intéressé(e), contactez-le au 07 68 85 74 45 ou par mail à asaillard740@gmail.com

LE VC SPAT 10

LE VC SPAT10 REMET LE GRAND PLATEAU !

Après 2 années de semi-activité, les membres du VC SPAT ont fini de ronger leur frein ! Les **sorties hebdomadaires** battent leur plein et les **brevets inter-clubs** ont repris début avril, pour le plus grand bonheur des 14 licenciés.



Thierry MRULA, président « historique » du club depuis 2007 (d'abord pour la section cyclo de l'AS du Tertre et ensuite à la création du VC SPAT10), **a enfin trouvé un successeur** lors de l'assemblée générale qui s'est tenue au mois de janvier. **Il s'agit de Jean-Paul BELIARD**. Les actions du nouveau bureau resteront dans la continuité du précédent.

L'encadrement des sorties vélos scolaires a repris en mai. **Un week-end hors département** est programmé en septembre. **Des sorties VTT autour de Saint Parres** devraient permettre de varier les plaisirs.

L'association espère également accueillir de nouveaux licenciés. Ils seront les bienvenus, quel que soit leur niveau cycliste.

- Les personnes intéressées peuvent contacter **Jean-Paul BELIARD** au **06 02 73 09 49** ou **Vincent DUMANGE** au **06 30 91 26 74**.

> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAÏ-CHI-CHUAN

Le **Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois** propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long



de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.

HORAIRE DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry (**ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Prendre contact avec l'association pour confirmation**) :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Contact :

- ceaetc10@gmail.com
- **06 12 91 91 25**
- **Site Internet : www.ceaetc.com**

Les aventures de Pépé Almaric

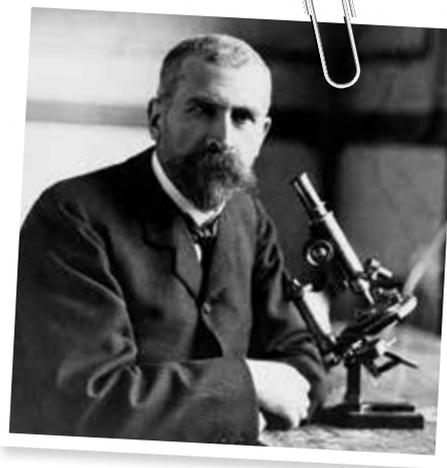


> QUI SUIS-JE ?

Je suis né le 17 décembre 1853 à Confolens (Charente).

J'obtiens ma licence ès sciences en 1871 et commence, en 1872, à étudier à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand. **En 1878, je commence à travailler à la Sorbonne** comme assistant du cours sur la fermentation.

De 1878 à 1883, je suis assistant de recherche au laboratoire de Louis Pasteur, à l'École normale supérieure de Paris. Mes recherches sont axées sur l'origine microbienne des maladies. **Je suis l'un des plus proches collaborateurs de Pasteur et je fonde avec lui l'Institut Pasteur. Je découvre le sérum antidiphtérique**, première thérapie efficace contre cette maladie.



Je meurs le 3 novembre 1933 à Paris. Le 9 novembre 1933 ont lieu mes **funérailles nationales**.

Une rue de Saint Parres porte mon nom.

Qui suis-je ?

Solution : Le Docteur Emile ROUX

CHARADE

Mon premier est une pièce d'or,

Mon second est une céréale,

Mon troisième ne pleure pas,

Mon quatrième coule du robinet,

Mon tout est un aviateur qui a donné son nom à une rue de Saint Parres.

Solution : Louis BLEFRIOT (louis - blé - rit - eau)

JEU JUNIOR

CHARADE INVENTÉE PAR LES ENFANTS AYANT PARTICIPÉ AU DISPOSITIF "VACANCES APPRENANTES 2021"

Mon premier est la deuxième personne du singulier,

Mon second est le contraire de haut,

Mon tout est un instrument de musique.

Solution : un tuba (tu - bas)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Emmett, Guy, Ernesto WILMES**, né le 30 mars 2022 à Troyes
- **Alice ALART LAMOUCHE**, née le 28 mars 2022 à Troyes



MARIAGE

- **Hélène, Marie BELKE et Michaël, Jacky, Denis BANNHOLTZER**, le 9 avril 2022
- **Hélène, Madeleine, Andréa ANDRÉ et Emidio REIMAO** le 19 mars 2022

DÉCÈS

- **Bernard André DRION**, décédé le 26 avril 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **Christiane, Georgette, Amélie PEZÉ épouse PETIT**, décédée le 31 mars 2022 à Troyes
- **Jean-Pierre, Rodolphe, Louis MAURY**, décédé le 16 mars 2022 à Troyes
- **Ginette, Lucienne, Raymonde RAMBAUT veuve HURTEL**, décédée le 23 février 2022 à Troyes
- **Etienne, Fernand POIVRET**, décédé le 1^{er} septembre 2021 à Saint Parres aux Tertres

TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

Des événements importants ont marqué ce dernier trimestre.

La date butoir de réception des articles du *Patroclien* étant dépassée (obligations techniques), il était trop tard pour apporter clairement, dans le numéro de mars, notre soutien à l'Ukraine qui subit cette abomination conduite par un dirigeant d'un pays voisin de l'Europe, nostalgique d'un temps révolu.

Cette guerre et ses conséquences auront une influence sur l'équilibre des nations, dans de nombreux domaines, géopolitiques, économiques, ... dont à ce jour nous n'en connaissons pas les dégâts,

Les Ukrainiens, soutenus par la communauté internationale, bravent l'envahisseur et continuent à se battre pour **leur liberté, leur souveraineté**. Nous leur apportons soutien et respect dans ces temps particulièrement insensés.

Le 10 avril, au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, **78,8%** des inscrits ont mis un bulletin dans l'urne. Au second tour, **79,3%** des électeurs se sont rendus dans les bureaux de vote. Ces 2 taux de participation sont **supérieurs** à la moyenne nationale.

Le 6 avril, le budget primitif 2022 était proposé aux conseillers municipaux. Après l'approbation des comptes 2021, ce budget, ayant subi de sévères arbitrages lors de son élaboration, fut voté à l'unanimité. Certains projets pensés **devront attendre** pour les études et/ou réalisations. Il

sera de notre devoir, élus d'*Agissons pour l'Avenir*, d'être vigilants à une **gestion saine, réaliste, cohérente des dépenses de fonctionnement, dans ce contexte de crise budgétaire**.

Le 1^{er} mai, (jour de la fête du travail !!!), Muriel CHARITÉ a cessé officiellement son activité professionnelle. Durant toutes ces années passées à ses côtés, nous avons apprécié son professionnalisme, ses compétences, sa disponibilité, son engagement avec pour **ADN le devoir du service public. Être au service du public, des publics** : des administrations, des administrés, des élus, des personnels, de ses collègues intra muros, extérieurs... **Une page s'est tournée dans la vie de notre commune.**

Muriel, vous pouvez partir avec l'esprit du devoir accompli, tranquille, en toute sérénité. Maud LOISON saura vous remplacer en tant que DGS et sera à la hauteur de la tâche qui l'attend au sein de notre commune.

Nous vous souhaitons le meilleur pour les années à venir auprès de votre époux, de vos enfants, petits-enfants, de votre famille et amis. Profitez au possible de ce nouveau métier qui vous est proposé sans contraintes : **celui de retraitée. Vous l'avez amplement mérité.**

A la veille de cette période estivale, nous vous souhaitons, à toutes et tous, de bonnes vacances et espérons vous retrouver, en forme, à la rentrée de septembre.

Bien à vous,

Joël FRANCOIS

Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »

> CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Mme Catherine BRÉGEAUT, conseillère départementale, vous souhaite de passer un bel été. Si besoin, vous pouvez la joindre par mail à l'adresse catherine.bregeaut@aube.fr ou par téléphone au **06 10 83 02 63** afin de convenir d'un rendez-vous.

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Commune de Saint Parres aux Tertres
2, rue Henri Berthelot - CS 40064
10092 TROYES CEDEX

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :
de 7h30 à 19h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi** : 14h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi** : 14h - 18h30
- **Samedi** : 10h - 12h30

Ces horaires sont susceptibles d'être
modifiés à compter du 19 septembre.

- Tél : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Brossolette-Ferry :

- Ecole maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- Ecole élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- Ecole élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR



Inscriptions et distribution
Ouvert toute l'année

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
de 10h à 11h30 et de 12h30 à 15h30
- Les samedis : de 9h30 à 11h30

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
(Tél. : 03 25 71 04 04)

PASSAGE

DE LA BALAYEUSE

Calendrier 2022 :

- 28 et 29 juin
- 6 et 7 septembre
- 25 et 26 octobre
- 6 et 7 décembre



Action médico-sociale

DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du **centre médico-social 2, rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ **L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS :**

Pour tout renseignement ou rendez-vous :
03 25 46 44 72 ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ **SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ **SERVICE UNITE PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :**

■ Vous avez plus de 60 ans vous cherchez des renseignements sur : Ecoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

■ Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** à la mairie de Saint Parres aux Tertres (**03 25 72 12 30**), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

■ Tél. : **03 25 71 61 54**

■ Mail : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr

CALENDRIER 2022

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS

- LA VEILLE AU SOIR
POUR LES COLLECTES DU MATIN
- AVANT MIDI
POUR LES COLLECTES
DE L'APRÈS-MIDI

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE		
ven - 01			lun - 01			jeu - 01			sam - 01		
sam - 02			mar - 02			ven - 02			dim - 02		
dim - 03			mer - 03	●	■	sam - 03			lun - 03		■
lun - 04		■	jeu - 04	■		dim - 04			mar - 04		
mar - 05			ven - 05			lun - 05		■	mer - 05	●	■
mer - 06	●	■	sam - 06			mar - 06			jeu - 06	■	
jeu - 07	■		dim - 07			mer - 07	●	■	ven - 07		
ven - 08			lun - 08		■	jeu - 08	■		sam - 08		
sam - 09			mar - 09			ven - 09			dim - 09		
dim - 10			mer - 10	●	■	sam - 10			lun - 10		■
lun - 11		■	jeu - 11	■		dim - 11			mar - 11		
mar - 12			ven - 12			lun - 12		■	mer - 12	●	■
mer - 13	●	■	sam - 13			mar - 13			jeu - 13	■	
jeu - 14	■		dim - 14			mer - 14	●	■	ven - 14		
ven - 15			lun - 15		■	jeu - 15	■		sam - 15		
sam - 16			mar - 16			ven - 16			dim - 16		
dim - 17			mer - 17	●	■	sam - 17			lun - 17		■
lun - 18		■	jeu - 18	■		dim - 18			mar - 18		
mar - 19			ven - 19			lun - 19		■	mer - 19	●	■
mer - 20	●	■	sam - 20			mar - 20			jeu - 20	■	
jeu - 21	■		dim - 21			mer - 21	●	■	ven - 21		
ven - 22			lun - 22		■	jeu - 22	■		sam - 22		
sam - 23			mar - 23			ven - 23			dim - 23		
dim - 24			mer - 24	●	■	sam - 24			lun - 24		■
lun - 25		■	jeu - 25	■		dim - 25			mar - 25		
mar - 26			ven - 26			lun - 26		■	mer - 26	●	■
mer - 27	●	■	sam - 27			mar - 27			jeu - 27	■	
jeu - 28	■		dim - 28			mer - 28	●	■	ven - 28		
ven - 29			lun - 29		■	jeu - 29	■		sam - 29		
sam - 30			mar - 30			ven - 30			dim - 30		
dim - 31			mer - 31	●	■				lun - 31		■

Tri

Mercredi matin

Déchets
végétaux

Lundi matin
du 02/05 au 28/11

■ jours fériés
collectes maintenues

Ordures
ménagères

■ Jeudi
après-midi

● Mercredi
matin

Rues difficiles d'accès
et impasses :

Rue Célestin Philbois :
n° 2,4,6,8

Rue Auguste Renoir :
n° 12,14,16

Impasse François Ferrer :
n° 1,1b,3,5,7,9,2,4,6,8,10,12,14

Impasse des Epicières :
n° 2,4,6

Rue des Hauts Vents :
n° 4,6,8,10,12,14,16,18

Rue des Hauts Vents :
n° 9,11,13,15,17,19,21,23,25

Rue Pierre de Courbertin :
n° 1,2,3,4,5,6

Rue de l'Egalité :
n° 1,2,3,4,5,6

Rue des Berges de Seine :
n° 1,2,3,4

Rue de l'Espérance :
n° 1,2,3,4 + 5

Rue Hélène Boucher :
n° 3,4,5,6

Rue du Docteur Roux :
n° 8,10,29

VÉLOTAF

Parce que le vélo, ce n'est pas que de la compétition ou du loisir, le vélo peut aussi nous transporter, au quotidien. Ce **vendredi 20 mai 2022** à Troyes, E.Leclerc a lancé localement le mouvement **Vélotaf** en privilégiant les trajets à vélos pour aller travailler. Économe en CO², économe pour le porte-monnaie, le Vélotaf est peu économe en éclats de rire. Entreprise et Collectivités, retrouvons-nous tous ensemble dans le mouvement des vélotafeurs !



La première édition du Vélotaf E.Leclerc à Troyes, c'est :

50 collaborateurs motivés

675km parcourus

22 450 calories dépensées.

SEMI-MARATHON DE TROYES



Les équipes E.Leclerc à Troyes ont couru pour le Châteaux de Vaux à l'occasion du semi-marathon de Troyes le dimanche 15 mai dernier. Chaque kilomètre parcouru représentait 1 ardoise offerte dans le cadre de la restauration du Château. Plus de 50 collaborateurs ont couru en relais-entreprise ou le 21km, ce qui a représenté pas moins de 378km parcourus pendant cet événement sportif, soit l'équivalent de 378 ardoises offertes au château.

PARTENAIRE MAJEUR

La Course Paris-Troyes est inscrite comme événement sportif local d'ampleur dans le département de l'Aube depuis plusieurs années déjà. Cette année, notre Enseigne a voulu s'associer à cet événement en devenant partenaire majeur de cette 63^{ème} édition.



PARTENAIRE MAJEUR

Pour l'occasion, nous avons remis les prix E.Leclerc qui récompensait les écoles de cyclisme qui ont concouru le lundi 6 juin dernier, en marge de la compétition.

NETTOYONS LA NATURE

Vous êtes un groupe de particuliers, une école, une association ou une collectivité et vous souhaitez faire un beau geste pour la nature ? Participez aux journées «**Nettoyons La Nature**» qui se dérouleront les **23, 24 et 25 septembre prochains**. Rendez-vous sur le site **www.nettoyonslanature.leclerc**. Chaque année, des centaines de milliers de bénévoles débarrassent des milieux naturels et urbains de tonnes de déchets. En 2021, **3 506 bénévoles** ont répondu présents à Troyes !

